DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS RAPPORT N° VI-2 19SGADL0267

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de conseillers présents : 62

Date de convocation : 13 décembre 2019

Date d'affichage : 20 décembre 2019

OBJET :
Gestion des déchets - Délégation de service public pour le traitement des déchets de la CUCM - Protocole de fin de contrat

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 71

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 9**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :
M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHET
VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Cyrille POLITI - M. Dominique RAVAULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :
M. Lionel DUBAND

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 11 décembre 2019,

Vu l'avis de la Commission de Délégation de Service publics pour l'exploitation de l'usine de traitement des déchets en date du 18 décembre 2019,

Le rapporteur expose :

« La communauté urbaine a confié le traitement des déchets ménagers et assimilés à la SEM C.M.R. en vertu d'un contrat de concession signé le 2 décembre 2010.

Le contrat a fait l'objet de 6 avenants, le dernier en date du 28 juin 2018.

Il arrivera à échéance le 31 décembre 2020.

Le protocole a pour objet de fixer les obligations respectives des parties dans le cadre de la fin du contrat en cours et de la transition avec les futurs exploitants. Il s'agit d'une feuille de route qui liste les modalités à respecter tout au long de l'année 2020.

Cela permettra notamment :

- De préparer la continuité de l'exploitation,
- D'assurer la continuité de service,
- De préparer la remise des biens (biens de retour et biens de reprise),
- De préciser les conditions de la reprise éventuelle du personnel affecté au contrat actuel,
- De préciser les modalités de clôture financière des comptes

Par ailleurs le protocole décide de la limitation, à compter du 1er janvier 2020, de la redevance à 1,50 € par tonne aux seuls tonnages en transit sur l'usine, autres que ceux de la communauté.

Les modalités correspondantes ont été définies dans le document annexé, qui a reçu l'accord de la SEM C.M.R. Le protocole viendra amender le contrat initial en tant qu'avenant n°7.

Il est demandé au conseil d'approuver le protocole et d'autoriser Monsieur le Président à signer ce document sur la base du projet joint en annexe.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le protocole de fin de contrat de délégation de service public pour le traitement des déchets ménagers et assimilés de la CUCM qui constitue l'avenant n°7 au contrat de DSP conclu avec CMR,

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole en annexe, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2019
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jean-François JAUNET

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jean-François JAUNET

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

CONTRAT DE CONCESSION

du 02/12/2010

AVENANT N°7 VALANT PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La **Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines**, représentée par son président M. David Marti, agissant en application de la délibération du 19 décembre 2019,

Ci-après dénommée « **l'Autorité Délégante** » ou désignée sous le sigle « CUCM », d'une part,

et

Creusot Montceau Recyclage ayant son siège Avenue des Ferrancins ZI – 71210 TORCY, représenté(e) par sa Présidente Mme **Evelyne COUILLEROT** habilitée aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « **le Délégataire** », d'autre part,

Ci-après ensemble « **les Parties** » ou individuellement « **Partie** ».

SOMMAIRE

1 PRÉAMBULE ET HISTORIQUE DES AVENANTS 4

1.1 Préambule 4
1.2 Historique des avenants 4
1.3 Définitions 4

2 OBJET DU PROTOCOLE 5

3 OBLIGATIONS GENERALES DES PARTIES CONCERNANT LA FIN DU CONTRAT 5

4 CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION 5

4.1 Principes généraux 5
4.2 Porter à connaissance 5
4.3 Contrats de services conclus avec des tiers 5
4.4 Période de tuilage 5
5.1 Constat contradictoire « état des installations » 6
5.1.1 Phase 1 : Constat contradictoire provisoire 6
5.1.2 Phase 2 : Constat contradictoire définitif 6
5.2 Conditions de fonctionnement 7
5.3 Etat des Stocks 7
5.3.1 Flux entrants CUCM sur le site 7
5.3.2 Flux sortants CS 7
5.3.3 Stocks intermédiaires TMB 7
5.3.4 Flux sortants TMB 7
5.3.5 Flux sortants DV 7
5.3.6 Flux entrants/sortants autres prestataires (apports extérieurs) 7
5.3.7 Consommables/utilités/fosses 8

6 REMISE DES BIENS (BIENS DE RETOUR) 8

6.1 Etat des lieux de sortie 8
6.2 Badges et clefs 8
6.3 Remise des documents 8

7 STOCK DE PIÈCES DE PREMIÈRE URGENCE 9

8 BIENS PROPRES DU DÉLÉGATAIRE ET PRÉSENTS SUR SITE 9

9 PERSONNEL DU DÉLÉGATAIRE ACTUEL 9

10 RESPONSABILITÉS & ASSURANCES 10

10.1 Responsabilités 10
10.1.1 Responsabilité du Délégataire 10

10.1.2 Responsabilité de l'Autorité Délégante 10
10.2 Assurances 11

11 SOLDE FINANCIER DU CONTRAT 11

12 OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT (GER) 11

13 EMPRUNTS 11

14 LEVÉES DES CAUTIONS BANCAIRES 11

15 ENTRÉE EN VIGUEUR 12

16 ANNEXES 12

1 PRÉAMBULE ET HISTORIQUE DES AVENANTS

1.1 Préambule

La société Creusot Montceau Recyclage est délégataire du service public de l'exploitation de l'usine de traitement des déchets ménagers et assimilés de la CUCM en vertu d'un contrat de concession signé le 2 décembre 2010.

1.2 Historique des avenants

Cet ensemble contractuel a fait l'objet de 6 avenants :

- L'avenant n°1 a été signé le 03 décembre 2012,
- L'avenant n°2 a été approuvé par délibération du conseil de communauté du 09 janvier 2014,
- L'avenant n°3 a été approuvé par délibération du conseil de communauté du 27 novembre 2014,
- L'avenant n°4 a été approuvé par délibération du conseil de communauté du 17 décembre 2015,
- L'avenant n°5 a été approuvé par délibération du conseil de communauté du 14 décembre 2016,
- L'avenant n°6 a été approuvé par délibération du conseil de communauté du 28 juin 2018,
- Le présent avenant n°7 a été approuvé par délibération du conseil de communauté du 19 décembre 2019.

1.3 Définitions

Pour les besoins de compréhension du présent protocole, les définitions suivantes seront applicables :

- **Protocole** : le présent document et ses annexes ;
- **Contrat** : désigne le contrat de concession – et ses annexes – conclu entre la CUCM et le Délégataire ;
- **L'Autorité Délégante** : CUCM ;
- **Le Délégataire** : désigne le titulaire du Contrat - CMR ;
- **Futurs Exploitants** : les **Exploitants** qui seront désignés par la CUCM dans le cadre des futurs contrats d'exploitation du TMB et du centre de tri des CS ;
- **DSP** : Délégation de Service Public ;
- **Installations de traitement** : les installations de traitement des OMR et de la collecte sélective, biens de retour du Contrat ;
- **Site** : le périmètre physique de la Délégation des **installations de traitement** ;
- **OMR** : Ordure Ménagère Résiduelle désigne la part des déchets qui restent après les collectes sélectives ;
- **CS** : Collecte Sélective désigne la part des déchets recyclables des ménages ;
- **DIB** : Déchets Industriels Banals sont des déchets ni inertes, ni dangereux, générés par les entreprises et dont le traitement peut être éventuellement réalisé dans les mêmes installations que pour les ordures ménagères ;
- **DV** : Déchets Verts ;
- **TMB** : Traitement Mécanique Biologique des OMR ;
- **DOE** : Dossiers des Ouvrages Exécutés ;
- **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes est une taxe proportionnelle au degré de pollution engendré par toute activité et devant permettre d'appliquer le principe « pollueur-payeur ».

2 OBJET DU PROTOCOLE

Le présent Protocole a pour objet de fixer les obligations respectives des Parties dans le cadre de la fin du contrat en cours et la transition avec les Futurs Exploitants. Il limite la redevance aux seuls tonnages en transit sur le site de l'usine, (autres que ceux de la communauté). Elle est fixée à 1,50 € par tonne, à compter du 1er janvier 2020.

3 OBLIGATIONS GÉNÉRALES DES PARTIES CONCERNANT LA FIN DU CONTRAT

Dans le cadre des opérations encadrant la fin du présent contrat, les Parties s'engagent à se conformer aux obligations prévues au Chapitre VIII du Contrat, ainsi qu'aux stipulations particulières prévues par le présent protocole.

Le **Délégataire** continuera à exploiter les installations conformément aux obligations du contrat jusqu'au 01/01/2021 à 0h00.

Conformément à l'article 52 du Contrat, le Délégataire devra remettre l'installation en bon état d'entretien et de fonctionnement.

Il est précisé que le respect des échéances, fixées au délégataire par le présent protocole, est impératif. A défaut, le délégataire se verra appliquer des pénalités de retard calculées de façon forfaitaire à raison de 500 € par jour de retard.

4 CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

4.1 Principes généraux

Le Délégataire s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations contractuelles jusqu'au 01/01/21 à 0h00, date de fin du Contrat.

A compter de cette date, et dans les conditions fixées ci-après, le **Délégataire** s'engage à restituer l'ensemble des installations constitutives de bien de retour en état normal de fonctionnement afin de garantir la continuité du service public de traitement des déchets.

4.2 Porter à connaissance

Six (6) mois avant la fin du Contrat, le Délégataire devra informer, en concertation avec l'Autorité Délégante, le Préfet et la DREAL, du transfert de l'arrêté d'exploitation. Le suivi de l'instruction sera assuré par l'Autorité Délégante.

4.3 Contrats de services conclus avec des tiers

Le Délégataire confirme qu'aucun contrat de prestataires concourant au fonctionnement et au suivi d'exploitation (maintenance, location, contrôle…) et qu'aucun contrat de prestations sur site (traitement/transit OMR, CS, DI, cartons, bois, …) ou de conventions clients ne se poursuit au-delà du 01/01/2021.

A cet effet, le Délégataire a fourni la liste exhaustive de l'ensemble des contrats qu'il a pu souscrire avec des tiers (contrats de prestataires, de prestations et des conventions) ainsi que les modalités de fin de contrat. Cette liste est jointe en annexe n°3.

Pour les contrats dont la tacite reconduction annuelle se fait entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020, le Délégataire précisera, les modalités de fin de contrat au plus tard le 31/12/2019.

Aucun nouveau contrat ne pourra être conclu en 2020 sans l'accord préalable et écrit de l'autorité délégante.

4.4 Période de tuilage

La période de tuilage correspond à la période de prise de connaissance et de préparation de l'exploitation des installations par les futurs exploitants sur le site. Cette période intervient durant les derniers mois d'exploitation du Délégataire.

Cette période est, au jour de la signature des présentes, d'une durée prévisionnelle de 6 mois à compter du 1er juillet 2020. Elle sera définitivement fixée une fois la procédure de passation des marchés d'exploitation, qui vont succéder à la présente DSP, achevée.

Au cours de la période de tuilage, les agents des futurs exploitants devront avoir libre accès aux ouvrages et bâtiments du site, ainsi qu'aux documents papier et informatisés nécessaires à l'exécution du service, sous réserve de contraintes techniques d'exploitation y faisant obstacle et du respect des consignes de sécurité dûment justifiés par le Délégataire.

Le Délégataire mettra à disposition des futurs exploitants deux bureaux sur le site et s'assurera que les conditions de travail permettent d'assurer la continuité du service public.

Pendant la période de tuilage, les futurs exploitants auront la possibilité de rencontrer autant que de besoin les instances représentatives du personnel (notamment Comité Hygiène et Sécurité) et les partenaires sociaux du Délégataire. A cette fin, le Délégataire s'engage à autoriser l'accès aux locaux concernés par les services, pendant les horaires de ces services, au personnel des futurs exploitants en charge des opérations de tuilage, sur autorisation du Délégataire et accompagné par un agent du Délégataire.

De même, le personnel qui pourrait être transféré, en application de l'article L1224-1 du Code du Travail ou de la Convention Collective identifiée dans la liste nominative pourra être libéré temporairement de ses obligations professionnelles afin de se voir présenter les conditions de reprise par les futurs exploitants selon des modalités garantissant une continuité d'exploitation, définies pendant la période de tuilage.

Afin d'assurer la continuité de service, les modalités de transition entre les personnels du Délégataire et ceux des futurs exploitants seront précisées par le Délégataire et les futurs exploitants avec information de l'Autorité Délégante au plus tard le 30/09/20.

5 CONTINUITÉ DU SERVICE

5.1 Constat contradictoire « état des installations »

Conformément à l'article 52 du Contrat, un constat contradictoire entre les Parties devra être établi pendant la dernière année pour établir un état des installations de traitement.

Ce constat sur l'état des installations devra permettre de vérifier que les installations sont en bon état de fonctionnement, c'est à dire dans un état permettant d'assurer la continuité du service dans les mêmes conditions de gros entretien et de renouvellement pendant au moins les deux années qui suivront la fin du Contrat.

Ce constat contradictoire sera réalisé en 2 phases :

- Phase 1 : Constat contradictoire provisoire au plus tard le 31/03/20, qui permettra également de définir les éventuels travaux à réaliser avant la fin du contrat,
- Phase 2 : Constat contradictoire définitif au plus tard le 30/09/20 qui permettra également de constater que les travaux identifiés dans le cadre de la phase 1 ont bien été réalisés.

Ces constats seront réalisés sur la base de la liste de l'inventaire A des biens et équipements à remettre gratuitement par le Délégataire à l'Autorité Délégante, qui figure en annexe n°1 au présent Protocole.

Pour la réalisation de ces constats (provisoire et définitif), l'Autorité Délégante pourra se faire assister d'un prestataire extérieur.

5.1.1 Phase 1 : Constat contradictoire provisoire

Pour réaliser ce constat, le Délégataire procèdera au plus tard le 31 mars 2020 à un arrêt technique des Installations de traitement afin de permettre d'effectuer une visite contradictoire, et notamment un constat interne des installations (accès interne du BRS, trommels, balistiques, crible Liwell, ….).

Les dates précises de cet arrêt technique seront fixées ultérieurement entre les Parties. Faute d'accord entre les Parties au plus tard le 31 janvier 2020 sur ces dates, l'Autorité Délégante fixera seule ces dates qui s'imposeront au Délégataire.

Pour ce faire, sous réserve des contraintes d'exploitation et de sécurité, le Délégataire rendra accessible l'ensemble des installations.

Si lors de ce constat contradictoire, il apparaît que des travaux sont nécessaires, le Délégataire devra les avoir exécutés au plus tard le 29/09/20 afin de restituer les ouvrages en état normal de service tel qu'indiqué à l'article 52 du Contrat.

Lorsque la liste de ces travaux aura été établie elle viendra compléter le présent protocole en tant qu'annexe n°3.

5.1.2 Phase 2 : Constat contradictoire définitif

Pour permettre de vérifier que les travaux identifiés dans le cadre de la phase 1 défini ci-dessus ont bien étaient réalisés, il sera réalisé un second constat contradictoire.

Ce second constat contradictoire sera réalisé dans les mêmes conditions que celui défini à l'article 5.1.1 et devra être réalisé au plus tard le 30 septembre 2020. Ce constat servira de base à l'état des lieux de sortie défini à l'article 6.1.

À défaut d'exécution de ces travaux par le Délégataire, les frais de remise en état correspondants seront automatiquement prélevés sur les rémunérations dues au Délégataire.

Ces stipulations n'ont pas pour objet de soustraire le Délégataire à ses obligations d'effectuer des travaux qui s'avéreraient nécessaires en plus de ceux visés dans cette liste (par exemple : travaux d'urgence liés à une casse).

5.2 Conditions de fonctionnement

Le Délégataire devra laisser les installations en état de bon fonctionnement au 1er janvier 2021 à 0h00.

5.3 État des Stocks

Dans le cadre de la remise des installations, l'état des stocks sera établi entre les Parties, comme suit :

5.3.1 Flux entrants CUCM sur le site

- OMR : le Délégataire s'engage à ce que le stock d'OMR au 31/12/20 corresponde au maximum à trois jours d'apport de l'Autorité Délégante (soit environ 165 tonnes)
- Collecte Sélective (CS) : le Délégataire s'engage à ce que le stock de CS au 31/12/20 corresponde au maximum à trois jours d'apport de l'Autorité Délégante (soit environ 55 tonnes)
- Déchets Verts (DV) : 100% traité
- Verre : 100% évacué
- Déchets Industriels Banals (DIB) : 100% évacué

Les stocks de déchets entrants non traités ne pourront pas être facturés par le Délégataire conformément à l'article 39 du Contrat.

5.3.2 Flux sortants CS

- Refus CS : 100% évacué
- Valorisables CS :
  - Ferreux : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - Non ferreux : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - Papier carton non complexé : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - PET clair Q4 : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - PET foncé Q5 : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - PEHD PP : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - GM 1.02 : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - JRM 1.11 : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,

Les recettes seront rétrocédées au délégataire sur la base du constat établi contradictoirement au moment de la remise de l'outil et du prix de revente des matériaux à cette date.

5.3.3 Stocks intermédiaires TMB

- Fosse BRS : stock minimum,
- Réacteur Krüger : l'Autorité Délégante se charge d'intégrer la gestion de ce stock dans le futur contrat. La réfaction financière associée à ce stock sera de 1 €/t, sur la base d'un stock estimé à 500 tonnes.
- Compost OMR en maturation (non analysé au 31/12/20) : l'Autorité Délégante se charge d'intégrer la gestion de ce stock dans le futur contrat. La réfaction financière associée à ce stock sera de 1€/T sur la base d'un stock estimé à 1 200 tonnes (3 andains de 400 tonnes).

5.3.4 Flux sortants TMB

- Compost TMB analysé au 31/12/20 : 100% évacué. En tout état de cause, ce stock restant sur site sera pris en charge par le Délégataire. Le Délégataire devra définir un planning d'évacuation (quantités/dates) qui sera fourni au plus tard le 30 septembre 2020.
- Refus TMB : 100% évacué
- Valorisables TMB :
  - Ferreux : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,
  - Non ferreux : stock < un camion de reprise, soit ~ XX t,

5.3.5 Flux sortants DV

- Compost DV (analysé au 31/12/20) : 100% évacué. En tout état de cause, ce stock restant sur site sera pris en charge par le Délégataire. Le Délégataire devra définir un planning d'évacuation (quantités/dates) qui sera fourni au plus tard le 30 septembre 2020.
- Compost DV en maturation (non analysé au 31/12/20) : l'Autorité Délégante se charge d'intégrer la gestion de ce stock dans le futur contrat. La réfaction financière associée à ce stock sera de 1€/t, sur la base d'un stock estimé au 30 septembre 2020 et confirmé le 31 décembre 2020.
- Refus DV : 100% évacué

5.3.6 Flux entrants/sortants autres prestataires (apports extérieurs)

Tous les stocks de flux entrants/sortants liés à des activités de traitement ou de transit d'apports extérieurs sur le site seront à 100% évacués.

En tout état de cause, les stocks restants sur site seront pris en charge par le Délégataire.

5.3.7 Consommables/utilités/fosses

- Cuve GNR : selon le stock avec au minimum la quantité de 1000 litres,
- Stock huile : selon le stock avec au minimum 1 bidon par type d'huile en stock (centrales hydrauliques),
- Fosses toutes eaux : le Délégataire s'engage à fournir à la fin du Contrat, une liste de ces fosses, avec leur volume et le procès-verbal d'intervention de nettoyage et d'hydrocurage.

6 REMISE DES BIENS (BIENS DE RETOUR)

6.1 Etat des lieux de sortie

A la fin du Contrat, le Délégataire remet, à titre gratuit, l'ensemble des installations et biens en état normal d'entretien et de fonctionnement nécessaire au service public de traitement et de valorisation des déchets et ce, conformément à l'article 32 du Contrat.

Un procès-verbal contradictoire d'état des lieux de sortie, équivalent à l'inventaire de « sortie » prévu contractuellement à l'article 32 du Contrat, sera réalisé le 31 décembre 2020 à partir de 10h00.

Ce dernier procès-verbal a pour objet notamment de :

- Compléter et, le cas échéant, modifier la liste de l'inventaire A des biens et équipements et le constat contradictoire définitif « état des installations » mentionné à l'article 5.1 (annexe n°1) ;
- Relever les compteurs d'électricité, d'eau, et les sous-compteurs ;
- Remettre les badges et les clefs.

Le procès-verbal sera établi par la même personne ou entité que ce qui est prévu à l'article 5.1 du présent protocole et dans les conditions d'une usine en fonctionnement.

Le Délégataire transmettra en outre les licences pour les SNCC (système numérique de contrôle-commande), le listing de matériel et les données issues de la GMAO, qui peuvent faire l'objet d'un transfert. Ces éléments sont listés en annexe n°4 .

De plus, et conformément à l'article 52 du Contrat, à la date de son départ, le Délégataire assurera le nettoyage des ouvrages, équipements et installations du service délégué ainsi que l'évacuation de tous les objets inutilisables.

6.2 Badges et clefs

Le Délégataire remettra un inventaire des badges et des clefs. Cet inventaire devra comporter la désignation nominative des badges et des clefs remises avec la signature des 2 parties attestant de cette remise.

Le Délégataire réalisera un contrôle aléatoire mensuel de cette liste 6 mois avant la fin du Contrat pour s'assurer des titulaires des badges (remis aux services de collecte ou au personnel) et des clefs (pour le personnel).

Les badges et/ou les clefs perdus ou volés avant la fin du Contrat restent de la responsabilité du Délégataire, à l'exception des badges et clefs délivrés, au bénéfice de l'Autorité Délégante et aux représentants et/ou personnel des Futurs Exploitants. Le Délégataire devra les remplacer à ses frais à l'exception de celles remises à l'Autorité Délégante.

Le Délégataire fournira à l'Autorité Délégante 2 mois avant la fin du Contrat un jeu de clés pour permettre à celle-ci de réaliser des essais de vérification de bon fonctionnement.

6.3 Remise des documents

Le Délégataire mettra à disposition de l'Autorité Délégante l'ensemble de la documentation technique (DOE, …) et réglementaire (contrôles règlementaires) disponible, y compris pesées, archives, cahiers de quarts, etc… au 31 mars 2020 au plus tard.

Le Délégataire s'engage à réaliser la totalité des contrôles réglementaires périodiques 2020 avant le 31 décembre 2020, et devra remettre au plus tard le 15 janvier 2021, les documents suivants :

- Rapports de contrôles périodiques,
- Rapport mensuel d'exploitation (article 41.2 du contrat),
- L'ensemble de la documentation technique (DOE,…) et réglementaire (contrôles règlementaires), y compris pesée, archives, cahiers de quarts, etc… postérieur au 31 mars 2020.

Au plus tard le 1er avril 2021, le Délégataire devra remettre les documents suivants :

- Données de la déclaration GEREP pour 2020,
- Comptes rendus annuels technique et financier pour l'année 2020 pour la période janvier 2020 à décembre 2020 (articles 41.3 et 41.4 du contrat).

7 STOCK DE PIÈCES DE PREMIÈRE URGENCE

Le stock de pièces de première urgence des installations est nécessaire au fonctionnement des installations eu égard aux risques et obligations supportées par tout délégataire notamment en matière de continuité de service public et de maintien en bon état de fonctionnement de l'ensemble des ouvrages. Ce stock relève donc de la catégorie des biens de retour.

L'article 5.12 du contrat est modifié comme suit :

« Le stock de pièces de première urgence fait l'objet d'un inventaire présenté en annexe n°5. S'agissant de biens indispensables à la bonne marche de l'installation, ces pièces sont des biens de retour et sont remises gratuitement à la communauté. »

8 BIENS DE REPRISE ET BIENS PROPRES

Dans le cadre de la fin d'exploitation de l'installation, le Délégataire pourra proposer aux futurs exploitants ou à l'Autorité Délégante une offre de rachat des biens de reprise et des biens propres lui appartenant présents sur l'installation, dont la liste constitue l'inventaire B conformément à l'article 33 du Contrat et qui est jointe en annexe n°2.

Cette offre de rachat sera conclue avant l'échéance du Contrat sans obligation de rachat pour l'Autorité Délégante ou pour les futurs exploitants.

A l'échéance du Contrat, le Délégataire est tenu d'évacuer l'ensemble des biens et équipements n'ayant pas été remis à l'Autorité Délégante, ni même rachetés par les futurs exploitants.

Après la date de remise des biens, le Délégataire pourra accéder au Site en présence d'un représentant de l'Autorité Délégante, aux fins d'évacuer si nécessaire le reste du matériel n'ayant pas été repris dans ce cadre.

9 PERSONNEL DU DÉLÉGATAIRE ACTUEL

Conformément à l'article 54 du Contrat, à l'expiration du Contrat, l'Autorité Délégante s'engage à reprendre ou à faire reprendre le personnel salarié du Délégataire dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La connaissance du personnel du Délégataire affecté aux services constitue une donnée essentielle pour permettre à l'Autorité Délégante et aux futurs exploitants d'assurer la continuité de l'exploitation dans les meilleures conditions.

En particulier, il importe que les informations relatives au personnel affecté aux services soient portées à la connaissance de l'Autorité Délégante et ce de manière exhaustive et régulièrement mise à jour de façon :

- à prendre la pleine mesure des conséquences d'une éventuelle obligation de reprise des contrats de travail en application de l'article L.1224-1 du Code du Travail et/ou de la convention collective de branche (nationale des activités du déchet ou autre) ;
- et de les gérer de façon à préserver la continuité de l'exploitation et éviter au mieux toute incertitude sur les modalités, conditions et effets du transfert des contrats de travail des personnels.
- De pouvoir communiquer ces informations aux Futurs Exploitants lors de la procédure de mise en concurrence du prochain marché d'exploitation

Il est ici acté que seuls les salariés titulaires d'un contrat de travail conclu avec le Délégataire, et affectés à l'objet du présent contrat pourraient être repris dans le cadre des conditions prévues par le Code du Travail (article L1224.1 et suivant) et/ou de la Convention Collective de Branche. Pour la Convention Collective nationale des activités du déchet, il sera fait application de l'annexe 5 du 15 décembre 2003 relative aux conditions de reprise des personnels ouvriers par les employeurs en cas de changement de titulaire d'un marché public.

Pour ce faire, le Délégataire fournira à l'Autorité Délégante tous les éléments lui permettant d'apprécier la situation individuelle des personnels. La liste du personnel affecté au service du présent Contrat est jointe en annexe n°7, elle précise les éléments suivants :

- Âge,
- Ancienneté professionnelle,
- Formation et diplôme,
- Compétence et niveau de qualification professionnelle,
- Nature du contrat de travail,
- Temps partiel éventuel et modalités,
- Salaire brut de base,
- Montant total de la rémunération brute pour l'année n-1 (y compris avantages particuliers),
- Avantages sociaux collectifs ou particuliers, convention collective
- Avantages liés à l'épargne salariale
- Droits en termes de RTT
- Droits en termes de congés,
- Contentieux devant le prud'homme
- Accords salariaux,
- Contrats de prévoyance et contrats de retraite,
- Arrêts de travail éventuellement en vigueur.

À l'exception des documents et informations relevant du secret des affaires, du savoir-faire de l'entreprise, du secret médical ou de la vie privée des salariés, et dans le respect de la législation en vigueur (et notamment du Règlement Général sur la Protection des Données dit RGPD), les parties conviennent que le Délégataire mettra à disposition pendant la période de tuilage, sous forme papier ou électronique au plus tard 15 jours après la demande des futurs exploitants, l'ensemble des documents et informations nécessaires à la bonne reprise du service.

À compter de la prise d'effet du présent protocole, le Délégataire s'engage à demander l'accord préalable à l'Autorité Délégante pour toutes nouvelles embauches étant précisé que les contrats de travail concernés doivent être limités à la durée de la DSP.

10 RESPONSABILITÉS & ASSURANCES

10.1 Responsabilités

10.1.1 Responsabilité du Délégataire

Le Délégataire est responsable de la bonne exécution des obligations prévues au Contrat et assumera la responsabilité des préjudices et dommages découlant exclusivement de l'exécution desdites obligations.

10.1.2 Responsabilité de l'Autorité Délégante

L'Autorité Délégante est responsable de la bonne exécution de ses obligations notamment dans le cadre du transfert aux futurs exploitants, et assumera la responsabilité des préjudices et dommages découlant exclusivement de l'exécution desdites obligations.

10.2 Assurances

Le Délégataire fera courir sa police d'assurance garantissant l'intégralité du Site en dommages aux biens et celui de l'Autorité Délégante pour son compte, ainsi que sa responsabilité civile jusqu'au 01/01/21 inclus.

L'Autorité Délégante s'engage à ce que les Futurs Exploitant souscrivent une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires des responsabilités délictuelles ou contractuelles qu'ils sont susceptibles d'engager à l'occasion de l'exécution de ses prestations à partir du 01/01/21.

11 SOLDE FINANCIER DU CONTRAT

Le Délégataire établit et remettra la dernière facture du solde financier de la délégation de service public à l'Autorité Délégante avant le 31 mars 2021 qui comprendra :

- le montant de redevance pour l'année 2020.

Pour l'année 2020, il est précisé que seule la redevance due aux titres des tonnages en transit sur le site de l'usine, autres que ceux de la communauté, est maintenue. Elle est fixée à 1,50 € par tonne, à compter du 1er janvier 2020.

- l'état des indices définitifs.

Conformément à l'article 39 du Contrat, cette facture sera réalisée sur la base des tonnages réellement traités. Il est convenu entre les Parties que les stocks des flux entrants non traités (OMR, DV, CS) au 31 décembre 2020 à minuit dans les conditions précisées à l'article 5.3 du présent Protocole, seront traités par l'Autorité Délégante ou les futurs exploitants.

L'Autorité Délégante pourra émettre des observations sur cette dernière facture dans un délai d'un mois à compter de la réception de celle-ci et des justificatifs nécessaires à sa compréhension. Si des éléments complémentaires sont nécessaires, le point de départ de ce délai est la date de réception du dernier élément adressé par le Délégataire sur demande écrite de l'Autorité Délégante.

En cas de non-respect des obligations détaillées au présent protocole, l'Autorité Délégante pourra procéder à une retenue sur les situations.

12 OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT (GER)

Un bilan des opérations de renouvellement sera dressé par le Délégataire avec le compte rendu annuel 2019. Il présentera le montant des dépenses réalisées chaque année depuis si possible, l'entrée en vigueur du contrat au titre des travaux de grosses réparations et de renouvellement.

Le Délégataire devra également fournir, avec le compte rendu annuel 2019, les opérations prévisionnelles de travaux de grosses réparations et de renouvellement jusqu'à l'échéance du contrat.

Pour mémoire, le dispositif contractuel ne prévoit pas de versement de soldes en cas de dépenses réalisées inférieures ou supérieures aux provisions. Par conséquent la fin de contrat ne donnera pas lieu au versement de montants à ce titre.

13 EMPRUNTS

Le Délégataire fera son affaire des emprunts contractés dans le cadre de la DSP. Conformément à l'avenant n°6, la CUCM se substituera au délégataire pour l'investissement lié aux travaux de mise en conformité de l'assainissement des eaux usées du site au 1er janvier 2021.

14 LEVÉES DES CAUTIONS BANCAIRES

Sans objet au regard de l'article 38 du Contrat.

15 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Protocole prendra effet à compter de sa notification au Délégataire après sa signature par les 2 parties et sa transmission aux services de l'Etat, chargés du contrôle de légalité.

Il vient compléter/amender le contrat de DSP en tant qu'avenant n°7.

16 ANNEXES

Font partie intégrante du protocole, les pièces ci-après annexées :

- Annexe 1 : Inventaire A (liste des biens de retour, leur valeur origine et nette comptable) et constat contradictoire « état des lieux de sortie »,
- Annexe 2 : Inventaire B (liste des biens de reprise, leur valeur origine et nette comptable) appartenant au Délégataire, objet d'une offre de vente,
- Annexe 3 : Liste des contrats de service et des conventions clients,
- Annexe 4 : Liste des licences informatiques, du matériel et des données issues de la GMAO,
- Annexe 5 : Liste des pièces de première urgence,
- Annexe 6 : Liste du personnel.

Ces annexes seront complétées et mises à jour, au fur et à mesure, en fonction des différentes échéances définies dans le cadre du présent protocole.

Fait à ……, en trois exemplaires originaux, dont un pour le contrôle de légalité, le …….

Pour l'Autorité Délégante

Pour le Délégataire

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

ANNEXE 1 - INVENTAIRE A

à l'avenant n°7 valant protocole de fin de contrat

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8	Colonne9
BAT	ZONE	LOCAL	Espace	LIEU	BIEN	DESIGNATION	ANNEE D'INST.	MARQUE
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	AL01C	Alimentateur tapis mécanique	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TT01C	Tapis Tri de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR05C	Tapis motorisé de transfert (Trommel)	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR06C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR02C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR03C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR04C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	CR01C	Crible rotatif	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR09C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	Prétri CS	002	TR10C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A1C	Alimentateur	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	E34C	Tapis motorisé de transfert	2012	ARVAL
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	E30C	Tapis motorisé de transfert	2012	ARVAL
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	E32C	Séparateur Ballector	2012	ARVAL
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	TR07C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	SM01C	Séparateur de Métaux Overband	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A12C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	SM02C	Séparateur de métaux	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A31C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A32C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A4C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	TR14C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	TR15C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	TR16C	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	E35C	Tapis motorisé de transfert	2012	ARVAL
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	E37C	Tapis motorisé de transfert	2012	ARVAL
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	E36C	Tapis motorisé de transfert	2012	ARVAL
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A17C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A43C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A14C	Séparateur non ferreux	1995	LENOIR
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A83C	Tetracan	1995	
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A80C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A81C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8	Colonne9
BAT	ZONE	LOCAL	Espace	LIEU	BIEN	DESIGNATION	ANNEE D'INST.	MARQUE
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A82C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	B43C	Séparateur de Métaux Overband		BROCHOT
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	T43C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	T44C	Tapis motorisé de transfert		CIB
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	PBM01	Presse à boites métalliques		COMDEC 6025
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	TR11C	Tapis motorisé de refus		ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	TR12C	Tapis motorisé de refus		ALFYMA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A33C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A34C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A35C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A36C	Tapis motorisé de transfert	1995	BEZNER
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	CO01	2 Compacteurs de refus SACRIA	1995	SACRIA
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	A39C	Alimentateur presse a balles	1995	COMDEC
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	PAB01	Presse à balles LH80	1995	COMDEC
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	SD01	Système de dépoussierage	1995	DELTA NEU
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	T17C	Tapis motorisé de transfert JRM	2015	PRAMAN
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	B57C	Perceurs de bouteilles PETC PETF		
2	CDT	Atelier	TRI CS	002	B20C	Monte charge	1995	Alsace manutention
1	TMB		Prétri TMB	001	AL01T	Alimentateur et trémie	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	CR01T	Crible rotatif	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TT01T	Tapis de tri	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	V01T	Trappe pneumatique sous cabine prétri	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	V02T	Trappe pneumatique sous cabine prétri	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR16T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR01T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR02T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR034T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR05T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR06T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		Prétri TMB	001	TR07T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	PR01T	Pont Roulant bi-poutre portée		SEVAL
1	TMB		AFF TMB	001	GR01	Grappin		EUROBENNE
1	TMB		AFF TMB	001	PGH01	Poussoir et groupe hydraulique		
1	TMB		AFF TMB	001	V4.1	Ventilation forcée		MECATEL
1	TMB		AFF TMB	001	BRS01	BRS	1995	MECATEL

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8	Colonne9
BAT	ZONE	LOCAL	Espace	LIEU	BIEN	DESIGNATION	ANNEE D'INST.	MARQUE
1	TMB		AFF TMB	001	B5	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B6	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B7	Crible rotatif trommel	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B8	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B9	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B10	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B15Bis	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B15	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B16	Tapis motorisé double sens de refus	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B11 SM03	Séparateur de métaux	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	B14	Tapis motorisé de transfert	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	B12 SNF	Séparateur de métaux non féreux	1995	LENOIR SNF
1	TMB		AFF TMB	001	B13	Tapis motorisé de transfert box alu	1995	BROCHOT
1	TMB		AFF TMB	001	TR09T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TR10T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	SM01T	Séparateur de métaux	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TR11T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	CR03	Crible trampoline TRISOMAT	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TR12T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TR13T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TB02T	Crible balistique	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	+++++++	Crible balistique	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TR14T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	TR15T	Tapis motorisé de transfert	2012	ALFYMA
1	TMB		AFF TMB	001	A16	Traitement d'air - désodorisation (Europe Envt)		
1	TMB		AFF TMB	001	A18	Ventilateurs (V18 et V19) "extraction"		
1	TMB		AFF TMB	001	A19	Groupe Hydraulique des refus		
3	REAC		COMP TMB	003	FSGH01	Fosse structurant et groupe hydraulique27,67,00	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	VDIS01	Vis dispersion en fosse 276703	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	VESF01	Vis d'extraction sans fin 277000	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	VTSF01	Vis de transport sans fin 277100	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	TMT01	Tapis motorisé de transfert 236400	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	FSGH02	Fosse Reception et groupe hydraulique136100	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	BRH01	Broyeur Hydraulique 216100		
3	REAC		COMP TMB	003	TMT02	Tapis motorisé de transfert 236100	1995	KRUGER

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8	Colonne9
BAT	ZONE	LOCAL	Espace	LIEU	BIEN	DESIGNATION	ANNEE D'INST.	MARQUE
3	REAC		COMP TMB	003	TMT03	Tapis motorisé de transfert 236500	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	SM01	Séparateur de métaux 216400	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	TMT04	Tapis motorisé de transfert 226100	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	TMT05	Tapis motorisé de transfert 236200	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	GTM01	Grand Tapis motorisé DF 316200	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	PR01	Pont Roulant bi-poutre		
3	REAC		COMP TMB	003	CPV01	Chariot porte vis		
3	REAC		COMP TMB	003	TMT06	Tapis motorisé d'extraction 416100	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	TMT07	Tapis motorisé de transfert 416200	1995	KRUGER
3	REAC		COMP TMB	003	TR19T	Tapis motorisé de transfert 426100	2012	ALFYMA
3	REAC		COMP TMB	003	PAR01	système d'arrosage	1995	
3	REAC		COMP TMB	003	GHEXC03	Groupe Hydraulique du convoyeur sortie réacteu	1995	
3	REAC		COMP TMB	003	VE01	Ensemble de 7 Ventilateurs	1995	
3	REAC		COMP TMB	003	CTA01	Centrale de traitement d'air	2012	EUROPE ENV.
3	ADM			003	RIA01	RIA		
4			DEV	004	D 01	crible BEYER	1995	BEYER
				011	E 01	Local poste HT et transformateur		
				011	E 02	TGBT		
				011	E 03	Armoires Électriques TMB		
				011	E 04	Armoires Électriques CDT		
				011	E 05	Armoires Électriques réception structurant et réacteur		
				012	E 26	Pont bascule		
				012	E 29	Portique de détection de radioactivité		
				012	E 27	Pesage électronique		
				012	E 28	Barrières automatiques		
3	ADM			031	G03	Charpente métallique		
				034	G 62	Voirie plateformes		
				034	G 61	Réseaux divers		
				012	E 21	Régulation TMB		
				012	E 22	Régulation CDT		
				012	E 23	Régulation réception structurant et réacteur (fermentescibles)		
				012	E 24	Salle de commande principale		
				012	E 25	Salle de commande CDT		
				031	G 01	Gros œuvre batiment		
				031	G 02	Dallage industriel		

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8	Colonne9
BAT	ZONE	LOCAL	Espace	LIEU	BIEN	DESIGNATION	ANNEE D'INST.	MARQUE
				031	G 04	Couverture bardage		
				031	G 05	Peinture industrielle		
				031	G 06	Courant fort		
				031	G07	Courant faible Centrale Incendie		CHUBB
				031	G 08	Equip. Thermiques batiments		
				031	G 09	Autres corps d'état batiments		
				032	G 21	Gros œuvre réacteur		
				032	G 22	Vitrage et pare soleil réacteur		
				032	G 23	Autres corps d'état réacteur		
				033	G 41	Construction batiment administratif + logement		
				034	G 63	Espaces verts		
				034	G 64	Cloture portail		

Inventaire A - Autres

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS PROPRES	PROPRIETE DE CMR
	TMB						
6	colonnes à verres		verre	verre	X		
1	évier	1 évier		laverie	X		
164	mur en blocs béton pour stockage	mur en blocs pour stockage	Tri mécanique	Tri mécanique	X		
2	plans de travail unicoffet électrique	2 plans de travail unicoffet électrique		laverie	X		
1	pompes de relevage	2 pompes de relevage	réacteur	réacteur	X		
2	pompes de relevage	2 pompes de relevage	réacteur	réacteur	X		
1	potence 500 KG	potence 500 KG	réacteur	réacteur	X		
	Administratif						
1	coffre fort		salle archives	structure	X		
1	disjoncteur		local à balai	structure	X		
1	évier		local à balai	structure	X		
1	lavabo + 1 distributeur à savon		toilettes du bas	structure	X		
1	lavabo		toilettes handicapés	structure	X		
3	lavabos avec 1 distributeurs à savon		vestiaires femmes	structure	X		
3	lavabos avec 2 distributeurs à savon		vestiaires hommes	structure	X		
2	miroirs		toilettes administrativ	structure	X		
5	miroirs		vestiaires hommes	structure	X		
1	armoire électrique		salle des fournitures	structure	x		
1	sèche cheveux		vestiaires femmes	structure	x		

Inventaire A - Autres

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS PROPRES	PROPRIETE DE CMR
1	distributeur essuie mains		vestiaires femmes	structure	x		
2	sèches cheveux		vestiaires hommes	structure	x		
2	Distributeurs essuie-mains		toilettes administrativ	structure	x		
2	distributeur essuie mains		vestiaires hommes	structure	x		
3	urinoirs		vestiaires hommes	structure	x		
1	wc		toilettes handicapés	structure	x		
1	wc		toilettes du bas	structure	x		
1	wc avec 1 porte rouleau +1 portemanteaux		vestiaires femmes	structure	x		
2	wc avec 2 portes rouleaux		vestiaires hommes	structure	x		
1	wc femme + 1porte rouleaux + 1 porte manteaux		toilettes administrativ	structure	x		
1	wc homme +1 porte rouleaux + 1 porte manteaux		toilettes administrativ	structure	x		
1	Miroir		toilettes du bas	structure	x		
1	miroir		toilettes handicapés	structure	x		
1	Plan de travail		Salle de restauration	structure	x		
1	Evier 2 bacs		Salle de restauration	structure	x		
1	Meuble sous lavabo 3 portes		Salle de restauration	structure	x		
	Administratif 2						
1	meuble sous paillasse 2 portes		Labo	labo	x		
1	évier double sur meuble de rangement		Labo	labo	x		
1	meuble sous paillasse 4 tiroirs		Labo	labo	x		

Inventaire A - Autres

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS PROPRES	PROPRIETE DE CMR
1	meuble sous paillasse 4 tiroirs		Labo	labo	x		
1	paillasse sèche 1200X900		Labo	labo	x		
1	paillasse sèche 900X900		Labo	labo	x		
2	paillasses sèches 1500X600		Labo	labo	x		
1	WC		sanitaire	labo	X		
1	lavabo		sanitaire	labo	X		
	Centre de tri						

Inventaire A - PC

Localisation	Type	uméro de sér	OS	CPU	RAM	Disque Dur	Commentaires	Année achat	Propriété
Supervision centre de tri	PC Fixe		XP				PAS DE BACKUP		CUCM
pilotage pont x2	PC Fixe HP Pro		W7	i5	3	500			CUCM
PC réateur	PC Fixe Lenovo	PC13KM2X	W10	i5	8	256	virtualisation pour Windows XP		CUCM
PC Affinage BRS	Station de travail HP		XP				PAS DE BACKUP		CUCM

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

ANNEXE 2 - INVENTAIRE B

à l'avenant n°7 valant protocole de fin de contrat

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS DE REPRISE	BIEN PROPRES DE CMR
1	aquarium vide avec son meuble		accueil administratif	structure			X
1	armoire 2 portes		bureau du directeur	structure			X
1	armoire basse 2 portes		bureau administratif	structure			X
1	Destructeur de document		bureau administratif	structure			X
5	Meubles haut 2 portes		salle des fournitures	structure			X
3	Meubles haut 2 portes		salle des fournitures	structure			X
1	armoire haute 1 porte		bureau administratif	structure			X
1	Meuble Haut 8 étagères		salle des fournitures	structure			X
1	armoire hautes 2 portes		salle archives	structure			X
1	Meuble petit 8 étagères		salle des fournitures	structure			X
1	Onduleur général		salle des fournitures	structure		X	X
3	armoires basses 2 portes		bureau sécurité environnement	structure			X
5	armoires hautes 2 portes		bureau administratif	structure			X
2	armoires hautes 2 portes		bureau sécurité environnement	structure			X
1	Baie informatique		salle des fournitures	structure		X	
2	armoires moyennes 2 portes		bureau sécurité environnement	structure			X
1	Baie Téléphone		salle des fournitures	structure		X	
2	Tablettes Porte-document		bureau administratif	structure			X
1	bac à étagères		bureau administratif	structure			X
1	banc		vestiaires femmes	structure			X
2	bancs		vestiaires hommes	structure			X
1	bureau en quart de rond		bureau du directeur	structure			X

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS DE REPRISE	BIEN PROPRES DE CMR
1	Logiciel caméra		salle des fournitures	structure		X	
1	bureau simple		bureau administratif	structure			X
2	bureaux		bureau sécurité environnement	structure			X
2	bureaux en L		bureau administratif	structure			X
1	Lampe de bureau		bureau administratif	structure			X
1	chaise		salle des fournitures	structure			X
7	chaises		accueil administratif	structure			X
2	chaises		bureau sécurité environnement	structure			X
7	chaises		bureau du directeur	structure			X
3	chaises		vestiaires femmes	structure			X
4	chaises basses		bureau du directeur	structure			X
3	chaises en bois et 1 chaise en plastique		vestiaires hommes	structure			X
38	chaises noires		salle de réunion	structure			X
1	comptoir accueil		accueil administratif	structure			X
1	destructeur documents		bureau du directeur	structure			X
1	detecteur badgeuse + 1 vitrine		accueil administratif	structure		X	
5	fauteuils à roulettes		bureau administratif	structure			X
1	écran mural		salle de réunion	structure			X
2	Meubles roulettes informatique		salle archives	structure			X
2	Porte ecran/ Téléphone		bureau administratif	structure			X
2	enceintes murales		salle de réunion	structure			X
1	Meuble bas métallique		salle archives	structure			X

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS DE REPRISE	BIEN PROPRES DE CMR
1	escabeau 3 marches		salle des fournitures	structure			X
1	Comptoir portatif		salle archives	structure			X
1	Video projecteur		bureau du directeur	structure			X
1	fauteuil à roulettes		salle de réunion	structure			X
1	fauteuil à roulettes		bureau du directeur	structure			X
1	Cafetière		bureau administratif	structure			X
2	fauteuils à roulettes		bureau sécurité environnement	structure			X
2	Escabos		local à balai	structure			X
2	grandes poubelles pour tri (une jaune et une bleue)		accueil administratif	structure			X
3	Malettes pour casques visites		salle archives	structure			X
1	Theière		bureau administratif	structure			X
1	imprimante spécial panneau de signalisation		bureau sécurité environnement	structure			X
1	Micro ondes		toilettes administratives	structure			X
1	Portant Gilets jaunes		salle archives	structure			X
2	Massicot		accueil administratif	structure			X
1	meuble bas 2 plateaux		bureau sécurité environnement	structure			X
1	meuble bas 2 portes		salle des fournitures	structure			X
1	meuble bas en bois avec portes		salle archives	structure			X
1	meuble blanc de 3 box		salle de réunion	structure			X
1	meuble ferme en verre		salle de réunion	structure			X
1	meuble marron de 4 box		salle de réunion	structure			X
1	Lit d'appoint		salle archives	structure			X

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS DE REPRISE	BIEN PROPRES DE CMR
2	meubles à roulettes sous bureau		bureau du directeur	structure			X
2	meubles bas		bureau du directeur	structure			X
1	Panneau d'affichage		bureau sécurité environnement	structure			X
2	meubles blancs de 6 box		salle de réunion	structure			X
2	meubles blancs de 9 box		salle de réunion	structure			X
9	panneaux d'affichage CMR		salle de réunion	structure			x
1	Perforeuse RASPECO POWER PUNCH		accueil administratif	structure			x
6	petits coffres à clefs		salle des fournitures	structure			x
1	placard haut en acier de 2 portes		local epi	structure			x
2	placards moyen en acier 2 portes chacun		local epi	structure			x
1	plastifieur		accueil administratif	structure			x
19	Patères		vestiaires femmes	structure			x
1	Table meuble		accueil administratif	structure			x
1	Vitrine		accueil administratif	structure			x
1	porte parapluie		accueil administratif	structure			x
1	rayonnage 2X6 plateaux		salle archives	structure			x
1	rayonnage 3X6 plateaux		salle archives	structure			x
1	rayonnage avec 3 tiroirs		toilettes handicapés	structure			x
2	rayonnages avec 5 étagères		toilettes handicapés	structure			x
12	rayonnages de 5 étagères		local epi	structure			x
1	réfrigérateur		salle archives	structure			x
1	relieuse à spirale JM BRUNEAU 68140		accueil administratif	structure			x

QUANTITE	DESIGNATION	CODE - REPERE	LOCALISATION	FILIERE	MIS A DISPOSITION PAR CCM	BIENS DE REPRISE	BIEN PROPRES DE CMR
1	station météo XARIA	401-407	tallus coté nord ouest du site	structure		x	
1	table basse		bureau du directeur	structure			x
1	table ovale		bureau du directeur	structure			x
1	Paper-board		bureau du directeur	structure			x
3	tableaux affichages		hall d'entrée	structure			x
14	tables		salle de réunion	structure			x

Inventaire B - Matériel roulant

MATERIEL		IMMAT	TYPE	MARQUE GENRE	N° SERIE	MISE EN CIRCUL.	AFFECT.
P9	REMORQUE FMA	CD - 466 - XN	DSLCAEBS	LEGRAS	VF9DS340AC0241072	12/04/2012	920 - Logistique
P10	REMORQUE FMA	CE - 717 - ME	DSLCAEBS	LEGRAS	VF9DS340AC0241073	26/04/2012	920 - Logistique
P11	REMORQUE FMA	CE - 294 - ME	DSLCAEBS	LEGRAS	VF9DS340AC0241074	26/04/2012	920 - Logistique
P12	REMORQUE FMA BACHE	CF - 073 - EH	SAVOYARDE DSLCAEBS	LEGRAS	VF9DS340ACO241092	15/05/2012	920 - Logistique
	3 Compacteurs jaunes au CDT						
	3 Bennes déchets verts						
	22 Bennes 30m3						
	1 Benne bi-compartiment TMB						
	1 Benne affinage sur mesure TMB						

Inventaire B - PC

Localisation	Type	uméro de sé	OS	CPU	RAM	Disque Dur	Commentaires	Année achat	Propriété
Salle de réunion	PC Fixe lenovo	PC01MSXK	W7	i3	4	500		avr-15	CMR
Bureau QSE	PC Fixe lenovo	PC014GS8	W7	i3	4	500		oct-14	CMR
Bureau QSE	PC Fixe lenovo	PC014GSA	W7	i3	4	500		janv-15	CMR
Administratif	PC Fixe lenovo	PC01MSGQ	W7	i3	4	500		avr-15	CMR
Comptabilité	PC Fixe Dell	D05JWK2	W10	i5	4	500		janv-18	CMR
Administratif	PC Fixe Lenovo	PC0JZ5Z7	W10	i5	4	500		juin-17	CMR
Direction	portable Lenovo x270	PC0RH70U	W10	i7	8	256		juin-18	CMR
Réfectoire	PC Fixe HP Pro		W7	core 2 duo	3	500			CMR
Délégué Personnel	PC Fixe Dell								CMR
Communication	station de travail Lenovo	PC0KF4EZ	W7	Xéon	8	256		juin-17	CMR
Gestionnaire exploitation	Portable Lenovo x250	PC0BQ9HD	W7	i5	8	256		mai-16	CMR
CDT	PC Fixe HP Pro		W7	core 2 duo	6	500			CMR
Responsable Exploitation	Portable Lenovo x280	PC110HXZ	W10	i5	8	256		févr-19	CMR
PC Badgeuse	PC Fixe HP Pro		W7	i5	4	500			CMR
PC TMB	PC Fixe HP Pro		W7	core 2 duo	4	500			CMR
PC TMB 2	PC Fixe HP Pro		W7	core 2 duo	4	500			CMR
Entretien	PC Fixe HP Pro		W7	AMD	4	500			CMR
Maintenance	Station de travail Lenovo		W7	Xéon	8	256		oct-16	CMR
PC réacteur	PC Fixe Lenovo	PB00H34F	W7	i3	4	500	virtualisation pour Windows XP	juin-19	CMR

Inventaire B - Imprimantes

Imprimantes	Marque	Localisation	Propriété
XC 4200	LEXMARK	BATIMENT ADMINISTRATIF	CMR
716 LBP50 50	CANON	BUREAU TMB	CMR
INKJET IX 4000	CANON	BUREAU TMB	CMR
LASER JET PRO MPF M477 fdn	HP	CENTRE DE TRI	CMR
XP 235	EPSON	LOCAL DP	CMR
C5235I	CANON	BATIMENT ADMINISTRATIF	Location
BJ 2300	CANON	TMB	Location
SL 600	TECHSIGN	BATIMENT ADMINISTRATIF	CMR
XP 235	EPSON	LOGEMENT	CMR

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

ANNEXE 3 - Liste des contrats de service et des conventions clients

à l'avenant n°7 valant protocole de fin de contrat

CONTRATS FOURNISSEURS CMR 2019

FOURNISSEURS	CONTRAT	N° CONTRAT	début contrat	date de fin de contrat	DENONCIATION
ALD AUTOMOTIVE	**Location C4 Picasso, maintenance, assistance**	Avenant TC34067	06/03/2015	05/09/2018	
ALD AUTOMOTIVE	**Location C4 Picasso, maintenance, assistance ET 349 YC**	AVENANT I90845	01/05/2018	31/12/2020	
ALPES CONTROLES	**CONSTRUCTION D'UN FILTRE PLANTÉ DE ROSEAUX ET RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU EXISTANT**	210-S-2018-008L	15/11/2018	15/03/2019	
APAVE	evalation des performance aerauliques	A532293426,1,V2	03/01/2018	03/01/2021	
	contrôle des rejets atmospheriques				
APAVE A5311980501 0	**vérification périodique des équipements mécaniques**	G1000	01/01/2017	31/12/2019	
	vérification périodique des installations éléctrique OPTION Q18 BASSE TENSION	A10Z1			
	contrôle par thermographie infrarouge des installations electriques APSAD D19	A3061			
	vérification périodique des machines	G1201			
	Verification foudre des installations classées	A1611			
	inspections périodiques des équipements sous pression en exploitation	B1000			
APAVE A532537902.1	**thermographie infrarouge des installations electriques APSAD Q19**	A532537902.1 MISSION 2	24/07/2018	24/07/2021	
APAVE A5326314591	**Côntrole périodique efficacité énergétique consommant de l'énergie thermique**	A5326314591	29/10/2018	reconduction tacite d'année en année	
BNP PARIBAS LEASE GROUPE	location photocopieurs canon adv 5235I serie JWF47095 et canon IRC 2380 série HMA09228	W0075285 001	01/08/2014	31/03/2020 66 mois irrevocables	
BPI	maintenance matériel incendie	140917	14/09/2017	?	
BUREAU VERITAS	AUDIT CERTIFICATION OSHAS 18001 ISO 9001 (version 2015) ISO 14001 (version 2015)	180244144	14/03/2018	31/12/2020	
CAP QSE	Référent environnement sécurité	C1512001	01/01/2017	31/12/2017	
	veille réglementaire envirt sécurité transport				
	mise en œuvre démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises)				
	conseiller à la sécurité pour le transport des matieres dangereuses (CSTMD)				
	suivi du système de management iso 9001/2015				
CLOVIS	location longue durée Renault TRR C640 T4X2 E6 FB 211 XX	9111	31/05/2018	31/05/2021 puis tacite reconduction tous les ans	
CLOVIS	location longue durée Renault CTTE MASTER 3,5T ED 086 HS	9110	31/05/2018	31/05/2021 puis tacite reconduction tous les ans	
CLOVIS	location longue durée Renault CAM Polybenne ED 533 NG	9109	31/05/2018	31/05/2021 puis tacite reconduction tous les ans	
COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT MONTCEAU	Fourniture eau brute		06/07/2018	06/07/2019 puis tacite reconduction tous les ans	
C GLOBAL	entretien système téléphonique	devis CM090519-3	01/07/2012	01/07/2016	

DEUTSCHE LEASING France / TILMAT	LOCATION PELLE LH22M	4967-LF	01/08/2018	01/08/2021	
DEUTSCHE LEASING France	LOCATION PELLE LH22M	4969-LF	30/11/2018	28/02/2021	
DEUTSCHE LEASING France	LOCATION PELLE LH22M n°serie : 1250/1161M	4968-LF	15/05/2018	27/05/2022	
DESAUTEL	maintenance préventive et correctivbe extincteurs et matériel de secours	2040115	01/10/2017	01/10/2018 puis tacite reconduction tous les ans	
DESAUTEL	maintenance et entretien système désenfumage		15/09/2017	15/09/2018 puis tacite reconduction tous les ans	
DESAUTEL	maintenance installations fixes de protection contre l'incendie		15/09/2017	15/09/2018 puis tacite reconduction tous les ans	
DRAGER SERVICE	INSPECTION 2 SAVER CF 10	4073/18	01/01/2018	**31/12/2018**	
DRAGER SERVICE	Contrat de maintenance préventive en Atelier	315015195	01/01/2019	31/12/2019Tacite reconduction	
ECLAT 2000	Nettoyage des locaux	11-1148	02/01/2012	**31/12/2013** et tacite reconduction tous les ans	
	nettoyage des vitres				
	desinfection des armoires vestiaires				
	décapage douches				
	décapage et cirage parquet salle réunion				
	décapage carrelage				
	nettoyage étagères armoires				
	décapage et cirage lino bât adm				
ECOLAB AMBOILE	3 visites annuelles/ entretien 8 destructeurs electroniques d'insectes volants NPW 80 FOURNITURE 2	7100012182	22/10/2012	**22/10/2015** et tacite reconduction tous les ans	
ECOLAB	8 dératisations annuelles CE22	7100012509	15/11/2015	**14/11/2016** tacite reconduction tous les ans	
EDF	Service di@lege : analyse des dépenses d'energie	1-1W64N6D	01/01/2016	31/12/2018	
EDF	GAZ NATUREL	1-6K92WQD-1	01/01/2018	31/12/2020	
ENDRESS HAUSER	contrôle et maintenance préventive préleveurs ASP		2016	2018	
ENERGIES LIBRES	fourniture electricité compteur industriel 4360 kva	offre du 01/03/2018	01/01/2019	31/12/2021	
FRAGECO	CONVENTION DASRI	201601-01	20/05/2016	20/08/2016 ouis tacite reconduction tous les 3 mois	
FRAIKIN	location benne IVECO DAILY 35 C13 n° BZ 319 AX	180020	04/07/2011	04/07/2018 tacite reconduction tous les ans	à titre conservatoire le 02/03/2018
	location polybenne acros mercedes 2641kn grue CD011TP	180022			remplacé le 01/01/2017
	location polybenne acros mercedes 2641kn CA 696 DS	180023			à titre conservatoire le 02/03/2018
	location tracteur mercedes BY 294 GX	180021			à titre conservatoire le 02/03/2018
FRAIKIN	location tracteur 4456 wb 73	243844	02/04/2015	31/12/2016	remplacé le 27/10/2016017
FRAIKIN	locationBENNE GRUE ES185YH (anc CD011TP)	2765565	01/01/2017	31/12/2018	à titre conservatoire le14/11/2019
FRAIKIN	Location tracteur IVECO d162320350 (remplace le 4456wb73)	271174	25/10/2016	25/10/2019	à titre conservatoire le14/11/2019
INITIAL	location et nettoyage vêtements de travail	525172	juil-13	01/07/2017 (sauf si DSP le 01/01/2015) tacite	
LA POSTE	Collecte et remise à domicile	1-187059781	31/01/2008	indeterminée	
LENOIR	Vérification périodique : 3 séparateurs de métaux non ferreux type EDF-X 1 overband électromagnétique	CPV010218	01/02/2018	01/02/2019 puis tacite reconduction tous les ans	

	3 overband à aimant permanents				
LOCAM	LOCATION 2 BOITIERS GEOLOCALISATION	dossier 10488286	06/08/2013	30/06/2020	
LOXAM	location Renaukt TRR type C460 T4x2 E6, carrosserie hydrolique à fond mouvant	9111	31/05/2018	31/05/2021	
LOXAM	location chariot telescopique 8m 52310005 + garantie dommages	073604868	01/01/2013	31/12/2013 puis tacite reconduction tous les ans	
LOXAM	location chariot telescopique 8m 104441 + garantie dommages	073604869	01/01/2013		
LOXAM	location chariot telescopique 7m 104441 + garantie dommages	0736604870	01/01/2013		
LOXAM	location chargeuse /pneus FNH 621F 1nche 12236	offre ?	27/12/2010	tacite reconduction tous les ans	
LOXAM	location chargeuse /pneus FNH 621E 1nche 12237	58330019			
LOXAM	location chariot industriel thermique 50250396 série 702705/1dx25d3f430 + garantie dommages	073601495	01/07/2012	31/12/2012 puis tacite reconduction tous les ans	
LOXAM	location compresseur 2000 litres7b ch 883 xs	073601500	01/07/2012	31/12/2012 puis tacite reconduction tous les ans	
LOXAM	JCB 540.70WM	907360003535	17/03/2014	17/03/2015 puis tacite reconduction tous les ans	
LOXAM	JCB TLT35D	907360003536	17/03/2014	17/03/2015 puis tacite reconduction tous les ans	
LOXAM	nacelle à mat verticale 10m STAR10 HAULOTTE ME111084	73606693	01/04/2017	31/03/2020	
LUCANE	Contrat de destruction de dechets		23/05/2019		
MASTERNAUT	location pesée embarquée: 2 geofleet	7865	02/04/2013	01/05/2017	
	abonnement service web 2 geonaut			tacite reconduction tous les ans	
	forfait installation				
MEWA	Lavettes Metawex rouges 400 lavages/ semaines	70 961 651 00	27/12/2010	apres 31/12/2012 tacite reconduction tous les ans	
	mewa multitex 16 lavages/ semaines 40 tapis				
	mise à disposition 6 conteneurs				
	forfait passages				
METEO France	prévisions météo		01/01/2016	31/12/2016 et tacite reconduction tous les ans,	
MIMEUR	entrtien 3 chaudières gaz CDT ADM LOGT		14/05/2018	13/05/2019	
ORANGE	Contrat d'abonnement voix, data et forfaits données mobilité entreprises	OB 14499-0305	07/05/2019	07/05/2020	
	06 14 13 29 96				
	06 20 76 04 02				
	06 23 81 18 62				
	07 54 80 10 56				
	06 11 22 02 87	OB 14499-261119	29/11/2019	29/11/2021	
ORG INFOR	Logiciel de comptabilité générale et analytique, paramétrage, maintenance et formation du personnel		07/12/2009	31/12/2009 & tacite reconduction tous les ans	
OTIS	maintenance ascenseur EWB11	450CPBNX	01/02/2011	01/02/2016 & tacite reconduction tous les 5 ans	
PATOUILLET	gestion totale distributeurs automatiques de boissons et denrées alimentaires		23/04/2019	26/04/2023 (4 ans)	
PATOUILLET	gestion totale distributeurs automatiques de boissons et denrées alimentaires	DPEP1	21/05/2018	tacite reconduction tous les 2 ans à partir du 21/05/2020	
PATOUILLET	location 3 fontaines à eau		11/10/2011	tacite reconduction tous les 3 ans à partir du 11/10/2014	
PRAMAN	4 VISITES CONTRÔLE 2 COMPACTEURS	11CP0401	11/04/2011	tacite reconduction tous les ans	

PROMAN	Mise à disposition de personnel temporaire	coef gestion 1,79 delegation 1,80	01/06/2016	tacite reconduction tous les ans	
RAVEY	Entretien compresseurs à vis	C0161/1	14/03/2012	14/03/2017	
RAVEY	entretien compresseurs a vis	184336	01/01/2019	31/12/2021	
SA3i	Maintenance onduleurs	2661	01/01/2016	31/12/2016 puis renouvellement par bon de comande	
SARP	gestion des déchets dangereux	SB 160727	01/01/2016	31/12/2020	
SE2C	entretiens climatisations et groupes froids		19/06/2018	19/06/2019 puis tacite reconduction tous les ans	
SE2C	entretien et maintenance VMC		03/09/2018	03/09/19 puis tacite reconduction tous les ans	
SE2C	entretien et maintenance unités intérieures de climatisations		03/09/2018	03/09/19 puis tacite reconduction tous les ans	
SECURITAS	forfait rondes mensuelles	JPHL/NB/10003/2649	01/01/2018	31/12/2018 puis tacite reconduction tous les ans	
	forfait mensuel télésurveillance				
	abt mensuel centre intervention				
	intervention / alarme				
	ronde supplémentaire				
	heures jour				
	heures nuit				
	heures dimanche jour				
	heures dimanche nuit				25/01/18 à titre conservatoire
SONIRVAL	apports en centre de valorisation energetique	convention 2019	13/05/2019	31/12/2019	25/01/18 à titre conservatoire
SRA SAVAC	BALAYAGE DU SITE	80000158/1	14/11/2016	14/11/2016	25/01/18 à titre conservatoire
START PEOPLE	TRAVAIL TEMPORAIRE	OFFRE DU 27/07/2018	03/08/2018		
STRADA	maintenance logiciel STRADA CARD	SCV217121807135	ANNUELLE	76 €	
SYNERGIE	Mise à disposition de personnel intérimaire	cmr-groupe synergi 2017	21/11/2016	21/11/2017 puis tacite reconduction tous les ans	
TERRE NET	location broyeur wilibald SR 500	cmr/poisson 2012 du 01/mars 2012 avenant 1	01/03/2012	01/03/2017 puis tacite reconduction tous les ans	
	location pelle sur pneus Liebherr type A316 Industrie 1490	cmr/poisson 2012 du 01/mars 2012 avenant 2	01/05/2012	30/04/2017 puis tacite reconduction tous les ans	
	Crible Mobile à Tambour KOMPTECH 1454 type mustang II	cmr/poisson n°1 du 01/mars 2010 avenant 2	01/07/2014	30/06/2017	
TERRE NET	broyeur rapide Willibald Shark	cmr/poisson 2012 du 01/mars 2012 avenant 6	25/06/2018	25/06/2021	
TERRE NET	CRIBLE TROMMEL NEMUS 2700	cmr/poisson 2012 du 01/mars 2012 avenant 7	25/06/2018	25/06/2021	
TILMAT	Entretien et réparation Pelle Liebherr LH 22		01/08/2018	31/07/2021	
TOTAL ENERGIE GAZ	fourniture électrricité logement et bâtiment administratif		01/01/2019	31/12/2021	
TRIANGLE INTERIM	Mise à disposition de personnel intérimaire		04/06/2018	04/06/2019	
VALEST/ ONYX EST	Apport de refus de tri et DNR		01/01/2019	31/12/2019	
VALEST	Apport de refus de tri et DNR		01/01/2019	01/01/2020	
VOTRE BUREAU	maintenance CANON IR 2380i hma 09228 et ir adv C5235i		01/05/2014	01/05/2019	
VEOLIA EAU	autosurveillance des eaux de plateforme et percolat		01/01/2012	31/12/2015 et tacite	
	autosurveillance des eaux pluviales/ 4 pt de rejet				
	autosurveillance / réseau interne / 3 pt de rejet				
	entretien obturateur pneumatique				
	entretien et vidange des 3 séparateurs d'hydrocarbures				

VEOLIA EAU	évacuation et traitement des percolats		01/01/2012	reconduction tous les ans	
	entretien du réseau interne				
	entretien de la fosse et des eaux de plateforme				
	entretien des 5 disconnecteurs				
	stockage transfert et traitement des eaux et boues hydrocarburéees				
VOTRE BUREAU	location photocopieur CANON et imprimante LEXMARK	A1D12804001	26/04/2019	26/04/2020 tacite reconduction tout les ans	
VOTRE BUREAU	location photocopieur canon IR Adv c5235		28/04/2014	22 trimestre 28/10/2020	
VOTRE BUREAU	location photocopieur canon IRC 2380		28/04/2014	22 trimestre 28/10/2020	
VOTRE BUREAU	maintenance photocopieur canon IR Adv c5235	7251	mai-14	5 ans renouvelables par tacite reconduction	
WESTFALEN	LOCATION BOUTEILLES DE GAZ		13/03/2015	13/03/2018	
ZED	LOCATION DE DROITprojection "ma vie zéro déchets"		22/11/2019	22/11/2019	

anciens contrats

CONVENTIONS CLIENTS CMR 2019

REPRENEURS / COLLECTIVITES	CONTRAT	N° CONTRAT	facturation/ périodicité	mode de reglement	MONTANT	début contrat	date de fin de contrat	préavis	à renouveller le
Communauté de commune Côte Sud Chalonnaise	marché collecte de verre lot 3	lot 3	mensuelle	virement	29,50 €/T	02/03/2019	02/03/2024 puis tacite reconduction 2 fois sur 1 an		02/03/2026
Communauté de commune Côte Sud Chalonnaise	marché collecte selective lot 3	lot 2		virement	cs: 199 €/T carac suppl: 175 €/t carac refus: 175 €/T reprise 1,11: 70€/T	02/03/2019	02/03/2024 puis tacite reconduction 2 fois sur 1 an		02/03/2026
CSR ENVIRONNEMENT FEDEREC	Reprise aluminium ALC ALCS	CL071002-CITEO-ALU-OFED-01012018	mensuelle	virement	>ou= 0	01/01/2018	31/12/2022	Ne peut exceder la duréee résiduelle du contrat Barême F conclu entre la collectivité et la société agrée	31/12/2022
ECLAT 2000	Traitement des déchets verts		mensuelle	30 JFDM	33€ HT/ T	01/01/2018	31/01/2018 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	
FEDEREC	contrat type de reprise option fedérations FEDEREC collecte et traitement ACCS	fed/2016-08/392-461-042-00054	ACCS		>ou= 0	27/03/2017	27/03/2019		27/03/2019
KRONOSPAN	fourniture de bois aux usines de kronospan		mensuelle	30 Jours		26/06/2019	indeterminée	Résiliation a tout moment	durée indeterminée
MANOSQUE	TRAITEMENT PLASTIQUES MANOSQUE			virement	140€/T	01/08/2018	01/08/2019	1 mois	
NORSKE SKOG	REPRISE JRM		mensuelle	45 jfdm	prix plancxher 90€ sinon évolution mercuriale REVIPAP et PPI	01/12/2017	31/12/2020	non precisé (contrat DSP)	31/12/2020
ONYX AUVERGNE RHONE ALPES	APPORTS OM ANNECY		mensuelle	30 jours fin de mois	106 €/ T	23/09/2019	31/12/2019	1 MOIS	31/12/2019
ONYX AUVERGNE RHONE ALPES 158	APPORT DIB		mensuelle	45 jours fin de mois	7/708 DIB 95€/T	01/07/2019	31/12/2019	1 MOIS	31/12/2019
ONYX EST DAE	Traitement Déchet D'Activités Econnomiques **DAE**		mensuelle	60 jours	703 DAE non valorisables **99€/t** 705 DAE valorisable en mélanges **0€** ….. mise en balles plastiques **35€** 704 rachat matiéres valorisables **0€** 707 traitement Bois A **45€** 708 traitement d"chets verts **33**€	01/01/2019	31/12/2019 puis tacite reconduction	1 mois	
ONYX EST DIV	DECHETS INDUSTRIELS VALORISABLES	div chalon		45 jfdm	706 DIV 140 € puis révision annuelle de gré à gré	16/09/2019	31/12/2019	tacite reconduction tous les ans	01/01/2020
ONYX EST Côte sud Chalonnaise et Genouilly	Convention de reception de materiaux issus de collectes selectives et de cartons collectés en déchetteries sur la CCSCC		mensuelle	45 jours fin de mois	traitement déchets CCSCC (**8**/V8…) 180 € HT/T emballage léger **280 € HT/T** (**8**/V825) papier **70€ HT/T** (**8**/V826) cartons (**7**/701-702) **30€ HT/T**	01/01/2017	31/12/2018 puis tacite reconduction d'1an	1 mois	30/08/2018
ONYX EST SENERVAL	Convention relative aux prestations de traitement d'OMR entre ONYX EST et CMR		mensuelle	virement 60 jours	traitement déchets Senerval (**9**/64) 85€ HT/T	01/03/2018	30/12/2018	1 mois	30/12/2018
PASSARD DEV	Reception Broyage etTraitement **DEV** (code 6, 650) ≈ 1 000T / an		mensuelle	45 jours fin de mois	33€ / T	01/06/2015	31/12/2015 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	
PASSARD DIV	TRAITEMENT DIV (code 5/DIV)		mensuelle	45 jours fin de mois	DIV 93 € HT/T	01/01/2017	01/01/2019 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	
PASSARD DIB	TRAITEMENT DIB (code 5/DIB)		mensuelle	45 jours fin de mois	DIB 106 € HT/T	01/01/2019	01/01/2019 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	
PASSARD BOIS A	TRAITEMENT BOIS A(code 5/45)		mensuelle	45 jours fin de mois	BOIS A 40 € HT/T	01/01/2019	31/12/2019 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	
PASSARD BOIS B	RECEPTION BOIS B (code 5/46)		MENSUELLE	30 J FDM	63€/T (révision annuelle de gré à gré)	01/07/2019	31/12/2019 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	

CONVENTIONS CLIENTS CMR 2019

REPRENEURS / COLLECTIVITES	CONTRAT	N° CONTRAT	facturation/ périodicité	mode de reglement	MONTANT	début contrat	date de fin de contrat	préavis	à renouveller le
PASSARD Ferraille	Reprise Ferraille TMB		mensuelle	45 jours fin de mois	variable selon l'évolution des cours (env 10€)	01/12/2015	31/12/2016 puis tacite reconduction tous les ans	1 mois	
sede environnement CM	CONVENTION TRANSPORT ET COMPOST DEV 3000T/AN	PID/MT/28-10-2013	mensuelle	45 JFDM	BRF 13€HT/T dev non broyé 21€ht/t	23/12/2013	23/12/2014 puis tacite reconduction tous les ans	4 mois	
sede environnement CM	convention reprise et commercialisation du compost		de 0 à 4500T :0,80 €/t 4500t à 6500t :1,60€/t > 6500 : 2,40€/t à partir de la 1° tonne	45 jfdm	variable	01/01/2011	31/12/2011 puis tacite reconduction tous les ans	3 mois	
sede environnement CM	convention reprise et commercialisation du compost	AVENANT 2	de 0 à 6500t : 1,60€/t > 6501 : 2,40€/t	45 jfdm	variable	01/01/2011	31/12/2011 puis tacite reconduction tous les ans	3 mois	
VALORPLAST	contrat d'incitation à la mise en œuvre de la procédure d'autocontrôle continu par les centres de tri				2€/t plastique rigide	01/01/2018	31/12/20108 puis tacite reconduction tous les ans jusqu'au 31/12/2022	3 mois	
VEOLIA CENTRE DE TRI DIGITAL	traitement collecte sélective Rillieux la Pape		mensuelle	30 jfdm	170€ht/t	01/03/2018	28/02/2019	1 mois	28/02/2019
MANOSQUE	TRAITEMENT PLASTIQUES MANOSQUE			virement	140€/T	01/08/2018	01/08/2019	1 mois	
ONYX EST Genouilly	Convention de reception de materiaux issus de cartons collectés en déchetteries sur la CCSCC	**ATTENTE CONVENTION**	mensuelle	45 jours fin de mois	cartons (**7**/701-702) **30€ HT/T**				30/08/2018

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

ANNEXE 4 - Liste des licences informatiques

à l'avenant n°7 valant protocole de fin de contrat

ANNEXE 4

Liste des licenses informatiques

Désignation du poste informatique	Nom	Type de poste	OS	Licence1	Licence2	Licence3	Licence4
	Exploitation						
	Pont Bascule =>			Winstar			
	Supervision CDT =>			CITEC SCADA			
	Supervision TMB			CITEC SCADA			
	Supervisons Réacteur			CITEC SCADA			
	Température Andains => Kilog			Kilog			
	Automatisme =>			UNITY L			
	Administration						
	Sage Paie						
	Sage Comptabilité						
	Sage Immobilisations						
	Lapillum (pesées et facturation)						
	Time Card (Badgeuse)						
	SignLab (Etiquettes signalisation)						

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

ANNEXE 5 - Liste des pièces de première urgence

à l'avenant n°7 valant protocole de fin de contrat

Pièces Stock

Colonne3	Colonne7	Colonne12	Colonne13	Colonne14	Colonne15	Colonne26
					TOTAL STOCK	
					470 243,20 €	

Local	Désignation	Qté	Cout U	TVA	Cout total	Dernière Intervention
				0%		
REACTEUR	33.63 vis du pont	1	3 300,00 €	- €	3 300,00 €	*échange vis milieu*
REACTEUR	41.61 PP sortie	1	3 200,00 €	- €	3 200,00 €	*pompe A10VS045 DFLR-31R HYDROMATIK*
REACTEUR	41.61 PP sortie	1	5 300,00 €	- €	5 300,00 €	*pompe 3 refection A10VS0100 DFLR31RPPA12N00 n° 00936207*
REACTEUR	33.63 vis du pont	0	3 000,00 €	- €	- €	*reducteur vis de dechargement changt BREVINI ET3065FE/71/00*
REACTEUR	13.61 PPR	0	2 500,00 €	- €	- €	*verin reception*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	2	1 922,50 €	- €	3 845,00 €	*2 vérins inclinaison 100/50 C=410 changement*
REACTEUR	33.63 vis du pont	2	333,33 €	- €	666,67 €	*Adaptateur cannelé /clavetté*
REACTEUR	33.61PONT	4	250,00 €	- €	1 000,00 €	*arbre universel cannelé*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	1	200,00 €	- €	200,00 €	*chgt 2 pignons Z19 M5/RR310MS16082 + rondelles bout d arbre RR310MS12001*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	1	1 310,00 €	- €	1 310,00 €	*chgt pompe HPI 10+8 cm3 avec flector*
REACTEUR	33.61PONT	0	63,00 €	- €	- €	*detecteur inductif BERNSTEIN KIN-M18PS/016-KLS12E B*
REACTEUR	33.61PONT	4	3 000,00 €	- €	12 000,00 €	*galet DEMAG BLOC RS400/A/80 AVD chgt 2 Axes dia 55 1 Axe dia 35*
REACTEUR	27.67.03 vis disp ST 1	1	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	*KA 67B DT90L4 1,5KW 1410/52T/MN DIA 40 n°051174210201,0001,07*
REACTEUR	42.61	1	1 300,00 €	- €	1 300,00 €	*moteur ALMO 4KW DIA 27L60 2845T/MN RTA112M2S1*
REACTEUR	31.62CAB chargement	1	400,00 €	- €	400,00 €	*moteur DFV132ML4/TH 1440T/MN 9,2KW 051201086101,001,07*
REACTEUR	31.62CAB chargement	1	400,00 €	- €	400,00 €	*moteur DRS90L4FG 1400T/MN 2,2KW 051383877008,001,11*
REACTEUR	t 23.65 CAB sous overband	0	600,00 €	- €	- €	*moteur DV160M4 11KW 1440T/MN DIA 42/100 n°656555097,5,01,65002*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	0	800,00 €	- €	- €	*moteur electrique 2,2KW centrale hyd changement*
REACTEUR	33.61PONT	0	1 000,00 €	- €	- €	*moteur electrique 4KW centrale hyd changement*
REACTEUR	42.61	1	1 300,00 €	- €	1 300,00 €	*moteur EMG 11KW 2910T/MN n°51D19476*
REACTEUR	31.62 Chariot DF	0	500,00 €	- €	- €	*moteur FLENDER 1,5KW 1400T/MN CAD68/MM90L4 DIA 45*
REACTEUR	31.62 Chariot DF	0	500,00 €	- €	- €	*moteur FLENDER 1,5KW 1410T/MN CAD68/MM90S4 DIA 45*
REACTEUR	42.61	1	433,33 €	- €	433,33 €	*moteur SIEMENS 4KW 1440T/MN DIA 28L60 UD0302/2126523*
REACTEUR	42.61	0	650,00 €	- €	- €	*Moteur sud VEM K21R 160M4 HW KV 11KW 1500TM*
REACTEUR	31.62CAB chargement	0	4 500,00 €	- €	- €	*moto réducteur KA97TDV132ML4TH 47TR/MIN H1A FS 1,7 9,2KW IN18,1 ID123A N°5062654302000199* **REVISE RAVEY**
REACTEUR	21.64 CAB overband	0	1 700,00 €	- €	- €	*moto réducteur KAH TDRS 100LC4 051383877009 0001 11 63T/MN 4KW*
REACTEUR	27.71 vis trans ST 3	0	2 050,00 €	- €	- €	*moto réducteur R83DV100LS4 2,2Kw 1400/30tr/min N°62096984840103 moteur DFT100LS4*
REACTEUR	31.62 Chariot DF	1	2 527,00 €	- €	2 527,00 €	*moto réducteur R87 DT 100LS4/BMG/TH 05,5013414101,0001,00 1400/27tr mn* **REVISE RAVEY**
REACTEUR	31.62CAB chargement	1	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	*motored KA97TDRS132MC4/TH 9,2KW 1500/48T/MN 051383877002,001,11*
REACTEUR	42,61	1	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	*motored NORD SK973,1,132MA4 1450/53T/MN mot SK132MA4 9,2KW n°200848506,100*
REACTEUR		1	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	*motored SA 47TDRE90L4 1,5KW 1430/132T/MN DIA 30 n° 051848575801,0001,13*
REACTEUR	27.67.03 vis disp ST 1	1	3 800,00 €	- €	3 800,00 €	*R 87DRS100LC4 DIA 50 4KW 1445/52T/MN n°051383877001,0001,11*
REACTEUR		0	- €	- €	- €	*R77DT90L4 1,5KW 1410/24T/MN DIA 40*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	1	2 900,00 €	- €	2 900,00 €	*reducteur frein RR310/70 MS 1/7 RF5/21 +16082 +12001+brideOMSS 154B5584M1 n°100696*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	1	2 900,00 €	- €	2 900,00 €	*reducteur frein RR310/70 MS 1/7 RF5/21 +16082 +12001+brideOMSS B5584M1 5/21 n° 080466*
REACTEUR	42.61/B7	1	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	*réducteur R97AD4 1400/96 M1 selon N° 05,1160357002,0001,0001,06 Entrée dia 38x80 Sortie dia60x120*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	1	2 500,00 €	- €	2 500,00 €	*reducteur RR310/70 MS 1/7 +16082+12001+bride OMSS 154B5584 n° 100697*
REACTEUR	33.61PONT	4	165,00 €	- €	660,00 €	*Tampon butoir av gauche changement DPZ160*
REACTEUR	35.01 ventilation	1	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	*ventilateur V1 réacteur moteur Leroy somer n° 12571306 180MT 18,5KW 1500T/MN changement*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	1	1 035,00 €	- €	1 035,00 €	*vérin transversal 100/50 C=190 changement*
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	0	400,00 €	- €	- €	*Moteur hyd DANFOSS N362OMR100/151-0722-6*

REACTEUR	27.67.03 vis disp ST 1	1	1 850,00 €	- €	1 850,00 €	moteur JET 11KW 1455T/M n°AA133993
REACTEUR	t 23.64 CAB vers mélangeur	0	4 500,00 €	- €	- €	motored R97DV112M4TF 4KW 1420/38T/MN 05 5017203401,0001,02
REACTEUR	33.61PONT	0	2 300,00 €	- €	- €	motored SA57TDRS80M4 1,1KW 1410/163T/MN DIA 35 05,1717864901,0001,11
REACTEUR	33.61PONT	0	2 300,00 €	- €	- €	motored SA57TDRS80M4 1,1KW 1410/163T/MN DIA 35 05,1717864902,0001,11
REACTEUR	31.62CAB chargement	1	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	motored SEW DRS132MC4/FG/TF 9,2KW 1465T/MN 051339248301,0001,10
REACTEUR	31.62CAB chargement	1	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	motored SEW DRS132MC4/FG/TF 9,2KW 1500T/MN 051347571601,0001,10
REACTEUR	33.63 vis du pont	1	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	rallonge mécanique vis malaxeuse
REACTEUR		1	1 200,00 €	- €	1 200,00 €	moteur SEW DRE 100 M4/FG 2,2KW 1425t/mn 05,1811886201,001,12
REACTEUR		1	1 200,00 €	- €	1 200,00 €	moteur SEW DRE 100 M4/FG 2,2KW 1425t/mn 05,1811886201,002,12
REACTEUR	VIS D'EXTRACTION	1	2 500,00 €	- €	2 500,00 €	motored NORD SK 872 100L4 2,2KW 1440/31
REACTEUR	33.62 Chariot du pont	2	2 000,00 €	- €	4 000,00 €	galet porteur dia 160 larg80
TMCB	verin elect hotte sup CRP MR120 1,1KW 3/230/400 2000dan 20mm/s tourillons 20 chape avant 2 fins courses fixes DPI COURSE 300 MM	0	- €	- €	- €	verin elect hotte sup CRP MR120 1,1KW 3/230/400 2000dan 20mm/s tourillons 20 chape avant 2 fins courses fixes DPI COURSE 300 MM
TMCB	1 Poulie 4SPA-132 Ø38	2	120,00 €	- €	240,00 €	1 Poulie 4SPA-132 Ø38
TMCB	2 paliers SKF SNH SNL 524/620 complets rlts 22 224 DK	2	6 000,00 €	- €	12 000,00 €	2 paliers SKF SNH SNL 524/620 complets rlts 22 224 DK
TMCB	4 COURROIES SPA 1382 roue n° 7	1	120,00 €	- €	120,00 €	4 COURROIES SPA 1382 roue n° 7
TMCB	9 connecteurs Wampfler ref:081209-12	9	1 000,00 €	- €	9 000,00 €	9 connecteurs Wampfler ref:081209-12
TMCB	Accouplement TEXOFLEX TYPE DL Ø60 claveté des deux cotés AVG chgt	1	720,00 €	- €	720,00 €	Accouplement TEXOFLEX TYPE DL Ø60 claveté des deux cotés AVG chgt
TMCB	câble enrouleur NRJ Grappin changement type TRA 15x2,5mm² Lg.24m	1	1 250,00 €	- €	1 250,00 €	câble enrouleur NRJ Grappin changement type TRA 15x2,5mm² Lg.24m
TMCB	changement moteur electrique denison M155LE2300425B 11Kw 1500tr/min N°09424CKC001 ou 612593MJ001	1	2 738,00 €	- €	2 738,00 €	changement moteur electrique denison M155LE2300425B 11Kw 1500tr/min N°09424CKC001 ou 612593MJ001
TMCB	ensemble de deux cables de levage dia 14	1	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	ensemble de deux cables de levage dia 14
TMCB	pistes wampfler	1	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	pistes wampfler
TMCB	changement pompe a palettes T6C010 4R02B1 cannelée Ref EUROBEN 87/254/142	1	2 270,00 €	- €	2 270,00 €	changement pompe a palettes T6C010 4R02B1 cannelée Ref EUROBEN 87/254/142
TMCB	chgt manipulateur droit TEEXD2EL1111	1	286,00 €	- €	286,00 €	chgt manipulateur droit TEEXD2EL1111
TMCB	chgt manipulateur gauche TEEXD2EL1111	1	286,00 €	- €	286,00 €	chgt manipulateur gauche TEEXD2EL1111
TMCB	chgt moteur hyd BRS 420 51V250RF2NHSA1CEE2NNN110AAF31/250	1	7 080,00 €	- €	7 080,00 €	chgt moteur hyd BRS 420 51V250RF2NHSA1CEE2NNN110AAF31/250
TMCB	chgt plaquettes frein a disque type SIM 5K	1	220,00 €	- €	220,00 €	chgt plaquettes frein a disque type SIM 5K
TMCB	Coupleur HYDROFLOW HV280 4SPA132 Ø42 claveté ISO R773 ARG chgt	1	1 445,00 €	- €	1 445,00 €	Coupleur HYDROFLOW HV280 4SPA132 Ø42 claveté ISO R773 ARG chgt
TMCB	enrouleur DELACHAUX complet	1	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	enrouleur DELACHAUX complet
TMCB	galet 1000 porteur rechange fretté équipé rlts neufs	1	27 035,00 €	- €	27 035,00 €	galet 1000 porteur rechange fretté équipé rlts neufs
TMCB	reducteur de levage MERGER UCA180-3	1	10 370,00 €	- €	10 370,00 €	reducteur de levage MERGER UCA180-3
TMCB	moteur 25 KW avec codeur	1	3 500,00 €	- €	3 500,00 €	moteur 25 KW avec codeur
TMCB	moteur DV160M4 11KW B3 1440T/M N° 05,1160357001,0001,0001,06	0	- €	- €	- €	moteur DV160M4 11KW B3 1440T/M N° 05,1160357001,0001,0001,06
TMCB	moteur LEROY SOMER 15KW 1455T/MN	1	1 800,00 €	- €	1 800,00 €	moteur LEROY SOMER 15KW 1455T/MN

TMCB	Moteur LEROY SOMER LS315 SPT 110KW 1500TM 380TRIANGLE B35 N° 494162RC001	1	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	*Moteur LEROY SOMER LS315 SPT 110KW 1500TM 380TRIANGLE B35 N° 494162RC001*
TMCB	moteur SEW DT100LS4 n°02028331140930 03 rebobiné RAVEY	0	- €	- €	- €	*moteur SEW DT100LS4 n°02028331140930 03 rebobiné RAVEY*
TMCB	moteur VEM 11KW1450T/MN n°179618 DIA 40	1	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	*moteur VEM 11KW1450T/MN n°179618 DIA 40*
TMCB	moto réducteur chgt FA40GDT 100LS4 1400/80 2,2KW 02028331140302001	1	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	*moto réducteur chgt FA40GDT 100LS4 1400/80 2,2KW 02028331140302001*
TMCB	moto réducteur FA47GDRS90L4 2,2KW 1400/81 n° 051383877005,0001,11 DIA 30	1	2 200,00 €	- €	2 200,00 €	*moto réducteur FA47GDRS90L4 2,2KW 1400/81 n° 051383877005,0001,11 DIA 30*
TMCB	moto réducteur frein NORD SK4282AG 132S/4 BRE 60 TF RAVEY 5,5KW 32,34T/MN	1	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	*moto réducteur frein NORD SK4282AG 132S/4 BRE 60 TF RAVEY 5,5KW 32,34T/MN*
TMCB	moto réducteur SA 52 T DT90S4 - 160tr/min - 1,1Kw - position H1B - Classe F - IP55 - nettoyer	0	- €	- €	- €	*moto réducteur SA 52 T DT90S4 - 160tr/min - 1,1Kw - position H1B - Classe F - IP55 - nettoyer*
TMCB	motored SK4282AG132S4BR60 moteur BRE60TF 6,3KW	0	- €	- €	- €	*motored SK4282AG132S4BR60 moteur BRE60TF 6,3KW*
TMCB	motored R87DRS90L4BE5/TH 2,2KW 1400/27T/MN 051383877003,001,11 DIA 50	1	2 100,00 €	- €	2 100,00 €	*motored R87DRS90L4BE5/TH 2,2KW 1400/27T/MN 051383877003,001,11 DIA 50*
TMCB	pince de frein complete	1	3 160,00 €	- €	3 160,00 €	*pince de frein complete*
TMCB	Pompe a pistons circuit ferme 90R130KA5BC80L3C8H01GBA424224	2	13 960,00 €	- €	27 920,00 €	*Pompe a pistons circuit ferme 90R130KA5BC80L3C8H01GBA424224*
TMCB	réducteur R97AD4 1400/96 M1 selon N° 05,1383877004,0001,10 Entrée dia 38x80 Sortie dia60x120	1	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	*réducteur R97AD4 1400/96 M1 selon N° 05,1383877004,0001,10 Entrée dia 38x80 Sortie dia60x120*
TMCB	réducteur R97AD4 1400/96 M1 selon N° 05,1383877004,0002,10 Entrée dia 38x80 Sortie dia60x120	1	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	*réducteur R97AD4 1400/96 M1 selon N° 05,1383877004,0002,10 Entrée dia 38x80 Sortie dia60x120*
TMCB	Roues blanches motrices AR Gauch n° 1 bandage VKFCTL 405/130/285 93 SHORE + ou - 2	2	2 832,00 €	- €	5 664,00 €	*Roues blanches motrices AR Gauch n° 1 bandage VKFCTL 405/130/285 93 SHORE + ou - 2*
TMCB	Roues libres	2	2 832,00 €	- €	5 664,00 €	*Roues libres*
TMCB	SA57TDRS80M4 1,1KW 1410/163T/MN DIA 35 05,1717864902,0001,11	1	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	*SA57TDRS80M4 1,1KW 1410/163T/MN DIA 35 05,1717864902,0001,11*
TMCB	SA57TDRS80M4 1,1KW 1410/80T/MN DIA 35 05,1717864902,0001,11	1	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	*SA57TDRS80M4 1,1KW 1410/80T/MN DIA 35 05,1717864902,0001,11*
TMCB	Bande changement 400/3 4+2 GWS Produit gras avec chevrons type 513 Haut. 25 Larg.1200 Long. 14,4m SF avec agrafe R2	0		- €	- €	*Bande changement 400/3 4+2 GWS Produit gras avec chevrons type 513 Haut. 25 Larg.1200 Long. 14,4m SF avec agrafe R2*
TMCB	fin course HAUT TREUIL contacteur LC1D65004 + boitier XF9D651	0		- €	- €	*fin course HAUT TREUIL contacteur LC1D65004 + boitier XF9D651*
TMCB	chgt verin REXROTH/SIGMA 206/80/1500+100/56/MP6+AR6 course utile 1500 surcourse 100 alesage 80 tige 56	1	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	*chgt verin REXROTH/SIGMA 206/80/1500+100/56/MP6+AR6 course utile 1500 surcourse 100 alesage 80 tige 56*
TMCB	motored FENDER Z128 M132MB4 9,2KW 1450/53T/MN n°233675/1B3 DIA 70/140	1	2 600,00 €	- €	2 600,00 €	*motored FENDER Z128 M132MB4 9,2KW 1450/53T/MN n°233675/1B3 DIA 70/140*
TMCB	Moteur VEM 4KW K21R112M4 1425T/M n°0025546060809H DIA28L60	1	1 300,00 €	- €	1 300,00 €	*Moteur VEM 4KW K21R112M4 1425T/M n°0025546060809H DIA28L60*
TMCB	Moteur VEM 4KW1440T/M n°0868143004002H DIA28L60	1	1 300,00 €	- €	1 300,00 €	*Moteur VEM 4KW1440T/M n°0868143004002H DIA28L60*
TMCB	TOILES PERFOREES (23)	1	28 645,00 €	- €	28 645,00 €	*TOILES PERFOREES (23)*
TMCB	TOILE PLEINE (1)	0	- €	- €	- €	*TOILE PLEINE (1)*
TMCB	RESSORTS	2	- €	- €	- €	*RESSORTS*
TMCB	SILENTBLOCS	5	- €	- €	- €	*SILENTBLOCS*
TMCB	ENSEMBLE BAGUES ET ROULEMENTS	1	- €	- €	- €	*ENSEMBLE BAGUES ET ROULEMENTS*
TMCB	Chaine W4125R 20m attache rapide pourW 4125 écailles écailles tasseau6(6 droite 6 gauche 6plan) 6 écailles plan 479-187-OM-AL01-703	1	15 540,00 €	- €	15 540,00 €	*Chaine W4125R 20m attache rapide pourW 4125 écailles tasseau6(6 droite 6 gauche 6plan) 6 écailles plan 479-187-OM-AL01-703*
TMCB	chaîne type W7839R 20m	20	2 200,00 €	- €	44 000,00 €	*chaîne type W7839R 20m*
TMCB	attache rapide pour chaîne W7839R	8	720,00 €	- €	5 760,00 €	*attache rapide pour chaîne W7839R*
TMCB	équerre plan 480-187-al01-107	6	540,00 €	- €	3 240,00 €	*équerre plan 480-187-al01-107*
TMCB	traverse plan 480-187-al01-107	6	1 500,00 €	- €	9 000,00 €	*traverse plan 480-187-al01-107*
TMCB	EP 400/3 4 +2 antigras 10m	10	2 340,00 €	- €	23 400,00 €	*EP 400/3 4 +2 antigras 10m*
TMCB	motored translation pont SEVAL 1,1KW 1410/36	1	2 200,00 €	- €	2 200,00 €	*motored translation pont SEVAL 1,1KW 1410/36*
TMCB	motored SEW DRE80M4 FG 0,75kw 1435t/m 48 volts n°05,1935700601,001,14	1	2 800,00 €	- €	2 800,00 €	*motored SEW DRE80M4 FG 0,75kw 1435t/m 48 volts n°05,1935700601,001,14*

CENTRE DE TRI CS	bande à tasseaux OVAP 800/25 avec agrafes Ref.A0901008 changement 3700/800	1	870,00 €	- €	870,00 €	*bande à tasseaux OVAP 800/25 avec agrafes Ref.A0901008 changement 3700/800*
CENTRE DE TRI CS	galets NUTR 50110 A /NTN	4	680,00 €	- €	2 720,00 €	*galets NUTR 50110 A /NTN*
CENTRE DE TRI CS	Verin compactage 200x150 C=2100	1	12 800,00 €	- €	12 800,00 €	*Verin compactage 200x150 C=2100*
CENTRE DE TRI CS	perçeur marque BRT n° 1710115	1	10 215,00 €	- €	10 215,00 €	*perçeur marque BRT n° 1710115*
CENTRE DE TRI CS	changement bande PU/PVC U35 L5910 larg 600	1	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	*changement bande PU/PVC U35 L5910 larg 600*
CENTRE DE TRI CS	Bande caoutchouc 800 Lg.3850 Ref; A09904028 changement	1	1 350,00 €	- €	1 350,00 €	*Bande caoutchouc 800 Lg.3850 Ref; A09904028 changement*
CENTRE DE TRI CS	courroies 2 SPA13 Lg1800 verification ou chgt poulies trap 2 gorges Ø75 + vecobloc 30x25 Ø28	4	200,00 €	- €	800,00 €	*courroies 2 SPA13 Lg1800 verification ou chgt poulies trap 2 gorges Ø75 + vecobloc 30x25 Ø28*
CENTRE DE TRI CS	SK 12063 AZD 90S4 n° 200708308,100 DIA35 73T/MN moteur n° 34211600 1,1KW 1400T/MN	1	1 800,00 €	- €	1 800,00 €	*SK 12063 AZD 90S4 n° 200708308,100 DIA35 73T/MN moteur n° 34211600 1,1KW 1400T/MN*
CENTRE DE TRI CS	SK 12063 AZD 90S4 n° 200708308,200 DIA 35 124T/MN moteur n° 34211600 1,1KW 1400T/MN	1	1 800,00 €	- €	1 800,00 €	*SK 12063 AZD 90S4 n° 200708308,200 DIA 35 124T/MN moteur n° 34211600 1,1KW 1400T/MN*
CENTRE DE TRI CS	SK 12063 AZD 90S4 n° 200708308,300 165T/MN moteur n° 34211600 1,1KW 1400T/MN moteur n° 34211600	2	3 600,00 €	- €	7 200,00 €	*SK 12063 AZD 90S4 n° 200708308,300 165T/MN moteur n° 34211600 1,1KW 1400T/MN moteur n° 34211600*
CENTRE DE TRI CS	motored SA67TDRS90M4 1400/52T/MN 1,5KW 05,1383877006,0001,11	0	- €	- €	- €	*motored SA67TDRS90M4 1400/52T/MN 1,5KW 05,1383877006,0001,11*
CENTRE DE TRI CS	Chgt moto réducteur SA62TDT90L4 1,5kw 50tr/min N°01050924340103001	0	- €	- €	- €	*Chgt moto réducteur SA62TDT90L4 1,5kw 50tr/min N°01050924340103001*
CENTRE DE TRI CS	changement bande PVC 400x4800	1	800,00 €	- €	800,00 €	*changement bande PVC 400x4800*
CENTRE DE TRI CS	changement bande PVC 400x7710	1	957,00 €	- €	957,00 €	*changement bande PVC 400x7710*
CENTRE DE TRI CS	changement bande PVC 400x9400	1	957,00 €	- €	957,00 €	*changement bande PVC 400x9400*
CENTRE DE TRI CS	changement bande PVC 420x2280	1	600,00 €	- €	600,00 €	*changement bande PVC 420x2280*
CENTRE DE TRI CS	changement bande PVC 420x9530	0	- €	- €	- €	*changement bande PVC 420x9530*
CENTRE DE TRI CS	moteur KA97T DV160M4 15KW 1460T/MN 05,5018447501,0001,03M1A	0	- €	- €	- €	*moteur KA97T DV160M4 15KW 1460T/MN 05,5018447501,0001,03M1A*
CENTRE DE TRI CS	CHGT BANDE lg agrafée 8000 larg 400 315/3 27 tasseaux H 30 lg 200 pas 300 tambours Dia 200 lg 455	1	680,00 €	- €	680,00 €	*CHGT BANDE lg agrafée 8000 larg 400 315/3 27 tasseaux H 30 lg 200 pas 300 tambours Dia 200 lg 455*
CENTRE DE TRI CS	motored LEROY SOMER 2302P300C AbCr40 n° 184115801/001 60T/MN mot LS80LCS n° 1,5KW frein	0	- €	- €	- €	*motored LEROY SOMER 2302P300C AbCr40 n° 184115801/001 60T/MN mot LS80LCS n° 1,5KW frein*
CENTRE DE TRI CS	moteur sew DRE90m2/fg/v avec ventilation forcée 1,1 kw n° 05,1965183501,001,14	1	514,20 €	- €	514,20 €	*moteur sew DRE90m2/fg/v avec ventilation forcée 1,1 kw n° 05,1965183501,001,14*
CENTRE DE TRI CS	motored KA77DRS100LC4/TH 4kw 1445/107 n° 05 1277246609,0001,09	1	2 600,00 €	- €	2 600,00 €	*motored KA77DRS100LC4/TH 4kw 1445/107 n° 05 1277246609,0001,09*
CENTRE DE TRI CS	motored KA77/T DRS100LC4 4kw 1445/63 n° 05 1383877009,0001,11	1	2 600,00 €	- €	2 600,00 €	*motored KA77/T DRS100LC4 4kw 1445/63 n° 05 1383877009,0001,11*
CENTRE DE TRI CS	motored NORD SK112M4 4kw 1445/49 n° 200382122,1tmn	1	2 400,00 €	- €	2 400,00 €	*motored NORD SK112M4 4kw 1445/49 n° 200382122,1tmn*
CENTRE DE TRI CS	Galet de retenue dia 250 l100 axe dia 50	2	160,00 €	- €	320,00 €	*Galet de retenue dia 250 l100 axe dia 50*
CENTRE DE TRI CS	moteur LAFERT VFB132,4-8 7,7kw 1445t/mn n° C1342	1	1 300,00 €	- €	1 300,00 €	*moteur LAFERT VFB132,4-8 7,7kw 1445t/mn n° C1342*
CENTRE DE TRI CS	moteur ABB 1,1kw 1410t/mn n°0804-0451704	1	500,00 €	- €	500,00 €	*moteur ABB 1,1kw 1410t/mn n°0804-0451704*
CENTRE DE TRI CS	moteur SIEMENS DIA 40 n° 6112566 1LA2666AA10 11Kw 960 tr/min DIA 40	1	700,00 €	- €	700,00 €	*moteur SIEMENS DIA 40 n° 6112566 1LA2666AA10 11Kw 960 tr/min DIA 40*
CENTRE DE TRI CS	changement des 162 manches a air	4	480,00 €	- €	1 920,00 €	*changement des 162 manches a air*
CENTRE DE TRI CS	moteur SIEMENS 1LH7090 -4AA10 1,1KW 1415T/MN DIA24/50 UD 1007/71829110-47	1	500,00 €	- €	500,00 €	*moteur SIEMENS 1LH7090 -4AA10 1,1KW 1415T/MN DIA24/50 UD 1007/71829110-47*
CENTRE DE TRI CS	motored FA67GDRS100M4 3KW 1400/51T/MN 051383877007,0001,10	0	- €	- €	- €	*motored FA67GDRS100M4 3KW 1400/51T/MN 051383877007,0001,10*
CENTRE DE TRI CS	variateur ABB ACS350 03E 07A3-4 3KW Bande A9 console ACS/CP/C 64739000	0	- €	- €	- €	*variateur ABB ACS350 03E 07A3-4 3KW Bande A9 console ACS/CP/C 64739000*
CENTRE DE TRI CS	rouleau GL6204 dia 70 axe dia 20 taraudé M10/20 LG790 changt	1	230,00 €	- €	230,00 €	*rouleau GL6204 dia 70 axe dia 20 taraudé M10/20 LG790 changt*
CENTRE DE TRI CS	tambour de retour	1	600,00 €	- €	600,00 €	*tambour de retour*

CENTRE DE TRI CS	tambour moto réducteur cht TM 127A25-02752 Dia127 0,55KW 2m/s 400v IP66	1	1 400,00 €	- €	1 400,00 €	*tambour moto réducteur cht* *TM 127A25-02752 Dia127 0,55KW 2m/s 400v IP66*
CENTRE DE TRI CS	montage moto reducteur 4KW SK 9032 1AZD112M4 I=29,66 50tr/min Ø45 N°	1	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	*montage moto reducteur 4KW* *SK 9032 1AZD112M4 I=29,66 50tr/min Ø45* *N°*
CENTRE DE TRI CS	galet retenue axe 40 D300 L75	0	- €	- €	- €	*galet retenue axe 40 D300 L75*
CENTRE DE TRI CS	galet libre plan 480-186-CS-CR01-104	1	4 103,00 €	- €	4 103,00 €	*galet libre plan 480-186-CS-CR01-104*
	galet motorisé plan 480-186-cs-cr01-106	1	4 316,00 €	- €	4 316,00 €	*galet motorisé plan 480-186-cs-cr01-106*
	galet de retenue GSPO252/50k	2	1 346,00 €	- €	2 692,00 €	*galet de retenue GSPO252/50k*
CENTRE DE TRI CS	galet motorisé plan 479-186-OM-CR01-301	1	4 316,00 €	- €	4 316,00 €	*galet motorisé plan 479-186-OM-CR01-301*
	galet libre plan 479-186-OM-CR01-201	1	4 103,00 €	- €	4 103,00 €	*galet libre plan 479-186-OM-CR01-201*

Délégation de service public pour le traitement des déchets de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines (CUCM)

ANNEXE 6 - Liste du personnel

à l'avenant n°7 valant protocole de fin de contrat

ANNEXE 6 - PERSONNEL

MULLENBACH

MATRICULES	Age	Formation et diplôme	Poste	Répartition analytique par poste								Affectation Contrat	Type contrat de travail	Heures contrat de travail Temps partiel éventuel et modalités	Ancienneté	Société	Salaire brut de base sans ancienneté	Montant total de la rémunération brute pour l'année n-1 (y	Valorisation Absences	Salaires reconstitués	Avantages sociaux collectifs ou particuliers, convention collective	Avantages liés à l'épargne salariale	Droits en termes de RTT	Droits en termes de congés			Contentieux devant le prud'homme	Accords salariaux	Contrats de prévoyance et contrats de retraite	Arrêts de travail éventuellement en vigueur
				Matériel vente	TYF	Centre de tri	Verre	IT	Entretien maintenance	Transport et logistique	Structure administrative						2019							CPN	CPA	CPT				
210	28	A	Technicien de maintenance						100 - 100%			100%	CDI	151,67	2,00	CNR	2564,11	2675,21		2675,21		Non		20	Convention collective ancienneté	Régime régulier Non fractionnement	Non		Novembre 2013 : Durée et organisation du travail	ALESSIA NETTIMATE C et NC	
180	53		Technicien confirmé de maintenance						100 - 100%			100%	CDI	151,67	8,51	CNR	2320,00	3007,00		3007,00	CONVENTION	Non		20				Non				
168	57		Chef de secteur THERVOUX/ROYBOUE	100 - 20%	100 - 80%					100 - 100%		100%	CDI	169,00	24,00	CNR	2798,00	2797,00	2273,00	4890,00	Congés pour évènements familiaux	Non	Lundi7ne	20				Non		APRIL DECES NC	Absence AT depuis le 26/10/2018	
214	28		Assistante de gestion								100 - 100%	100%	CDD(CPRO)	151,67	1,75	CNR	1540,00	3641,00	2042,00	5683,00	Congés supplémentaires pour ancienneté	Non		20				Non		GENERALI DECES S.		
182	38		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	5,50	CNR	1691,00	2476,00	71,00	2476,00	Prime ancienneté	Non		20				Non				
216	41		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	1,67	CNR	1540,00	1811,00	2042,00(CDD)	3853,00	13ème mois	Non		20				Non		GENERALI PREVOYANCE C.		
164	32		Chef d'équipe CDT			80 - 100%						100%	CDI	151,67	6,10	CNR	1764,13	2448,00	24,13	2472,13	majoration heures de nuit	Non		20				Non		GENERALI PREVOYANCE NC		
162	39		Gouge/Formateur, Animateur Qualité								50 - 100%	100%	CDI	165,33	16,16	CNR	2481,00	2187,00		2187,00	Prime cadre croûte	Non	Lundi7ne	20				Non				
169	52		Conducteur téléphonie pro+ Tele		100 - 100%							100%	CDI	151,67	20,00	CNR	1764,13	2460,21		2460,21	Primes ancienneté	Non		20				Non		IPRIAC (chauffeurs)		
200	27		Agent de nt CDT			100 - 100 %						100%	CDI	151,67	1,00	CNR	1664,00	2348,00		2348,00	Indémnité de transport	Non		20				Non				
171	37		Conducteur téléphonie alternance CDT			100 - 80% 100 - 20%						100%	CDI	151,67	20,58	CNR	1764,13	2424,21		2424,21	Complément maladie au-delà des 3 jours de carence	Non		20				Non				
170	52		Comptable								100 - 100 %	100%	CDI	151,67	15,41	CNR	2322,00	3003,00		3003,00	EPI	Non		20				Non		MTRL - Mutuelle entreprise		
172	36		Chef de secteur Contrôles						100 - 100 %			100%	CDI	165,33	20,04	CNR	3000,00	4080,00		4080,00	Médecine du travail	Non	Lundi7ne	20				Non			Absence maladie depuis le 14/10/2019	
217	38		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	0,67	CNR	1540,00	1811,00	2042,00(CDD)	3853,00	GPS	Non		20				Non				
165	35		Chauffeur poids lourds							100 - 100%		100%	CDI	151,67	23,33	CNR	1764,13	2736,21	136,17	2872,38		Non		20				Non				
163	53		Agent de nt Nettt		100 - 100%							100%	CDI	151,67	20,00	CNR	1691,00	2423,00	120,00	2543,00		Non		20				Non				
166	55		Conducteur (ent-tuyau)		100 - 100%							100%	CDI	151,67	8,67	CNR	1764,00	2764,21		2764,21		Non		20				Non				
204	51		Agent d'entretien du Pol				100 - 100%					100%	CDI	151,67	4,25	CNR	1650,00	2129,00	274,75	2403,75		Non		20				Non				
211	31		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	1,00	CNR	1540,00	1820,00	2042,00(CDD)	3862,00		Non		20				Non				
177	36		Agent de maintenance						100 - 100%			100%	CDI	151,67	14,00	CNR	1691,00	2277,00	95,00	2372,00		Non		20				Non				
160	57		Agent qualité maintenance						100 - 100%			100%	CDI	151,67	24,00	CNR	1691,00	2279,00	151,00	2430,00		Non		20				Non				
173	40		Conducteur (ent-tuyau)		100 - 100%							8%	CDI	151,67	16,14	CNR	1752,00	2736,00	172,00	2733,00		Non		20				Non				
180	51		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	5,16	CNR	1650,00	1750,00	600,00	2418,00	HORS CONVENTION	Non		20				Non				
153	55		Chauffeur poids lourds								100 - 100%	100%	CDI	151,67	23,50	CNR	1650,00	2181,00		2181,00	Prime en charge des vêtement de travail	Non		20				Non				
219	45		Agent de nt CDT		100 - 100%							100%	CDI	151,67	3,00	CNR	1650,00	1820,00	2042,00(CDD)	3862,00	Mise à l'avancement du coefficient de classification	Non		20				Non				
167	52		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,00 (temps partiel temporaire)	4,75	CNR	1350,00	1537,21	30,13	1567,33	12 Jours de RTT pour les salariés à 39h	Non		20				Non				
212	25		Conducteur téléphonie/tv					100 - 100%				5%	CDI	151,67	0,36	CNR	1691,00	1516,00	2042,00(CDD)	3558,00	Prime de douches (1/4 taux horaire/jour)	Non		20				Non				
169	43		Chauffeur Poids Lourds - Collecte de tiers				100 - 100%					100%	CDI	151,67	21,75	CNR	1764,13	2539,00		2539,00	Jour férié payé à 200%	Non		20				Non				
205	20		Conducteur téléphonie pro+ Tele		100 - 100%							8%	CDI	151,67	4,00	CNR	1664,00	1664,00		1664,00	Prime de congés payés	Non		20				Non				
168	36		Conducteur téléphonie/tv	100 - 100%								100%	CDI	151,67	2,33	CNR	1764,13	2550,21		2550,21	Gratification 1er d'année	Non		20				Non				
203	46		Chef de secteur Maintenance						100 - 100%			100%	CDI	165,33	3,16	CNR	3272,00	4756,13		4756,13	Chèques vacances	Non	Lundi7ne	20				Non				
148	56		Conducteur Alcatrice			100 - 100%						100%	CDI	151,67	4,58	CNR	1691,00	2207,21	200,21	2407,42	EPI	Non		20				Non				
124	38		Chef d'équipe CDT			80 - 100%						100%	CDI	151,67	26,00	CNR	1867,00	2184,13	220,87	2405,13	PMI patronaux	Non		20				Non				
110	35		Chauffeur poids lourds							100 - 100%		100%	CDI	151,67	24,00	CNR	1650,00	2088,00	273,00	2361,00	Bons locaux CAS	Non		20				Non				
189	53		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	4,75	CNR	1650,00	2400,00		2400,00	Chèques cadeaux Noël au personnel et leurs enfants jusqu'à 14 ans	Non		20				Non				
152	44		Gouge/Secrétaire/formateur								100 - 100%	100%	CDI	151,67	20,58	CNR	2314,00	4125,13		4125,13	Primes de fonctions variables	Non		20				Non				
175	36		Conducteur d'engins	100 - 50%	100 - 50%							100%	CDI	151,67	24,16	CNR	2564,11	3700,21		3700,21	Scrapers (Pauses gratuites quotidiennes. Tarifs préférentiels sur boissons/friandises	Non		20				Non				
218	46		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	1,67	CNR	1540,00	1811,00	2042,00(CDD)	3853,00	Vaccins grippe	Non		20				Non				
207	26		Conducteur téléphonie/tv					100 - 100%				100%	CDI	151,67	2,00	CNR	1764,13	2156,00	373,00	2529,00	Ticket cinema a 3 euros	Non		20				Non				
154	34		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	20,00	CNR	1764,13	2696,13	257,87	2954,00	Présence maladie au-delà de la convention	Non		20				Non				
160	33		Conducteur téléphonie/tv	100 - 100%								8%	CDI	151,67	20,00	CNR	1691,00	2093,13	272,12	2373,25		Non		20				Non				
161	44		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	19,00	CNR	1691,00	2000,00		2000,00		Non		20				Non				
215	40		Agent de nt CDT			100 - 100%						100%	CDI	151,67	1,00	CNR	1540,00	1575,00	2042,00(CDD)	3617,00		Non		20				Non				
158	56		Chef d'équipe THERVOUX/ROYBOUE	100 - 17%	100 - 80%			100 - 20%		100 - 10%		8%	CDI	151,67	23,67	CNR	1867,00	2473,00		2473,00		Non		20				Non				
159	38		Chauffeur Poids Lourds							100 - 100%		100%	CDI	151,67	17,00	CNR	1764,13	2487,21		2487,21		Non		20				Non				
VEOLIA																														
			Responsable d'exploitation																											
			Assistante d'exploitation																											
CMR																														
			Chauffeur																											
			Responsable administratif																											

Système de Management

Qualité – Environnement – Santé/Sécurité

Creusot Montceau Recyclage

TABLEAU DES COMPETENCES ET RESPONSABILITES

Creusot Montceau Recyclage
Valorisation des déchets

date : 26/11/19

A = Aide
N = compétence acquise mais provisoirement Non utilisable
O = compétence acquise mais Optionnelle
R = Remplaçant
S = Scolarité
T = Titulaire
X = compétence à acquérir ou en cours d'acquisition

| Secteur | Responsabilités | Missions associées | Habilitations / Qualifications | SALARIES | | |

date : 26/11/19

A = Aide
N = compétence acquise mais provisoirement Non utilisable
O = compétence acquise mais Optionnelle
R = Remplaçant
S = Scolarité
T = Titulaire
X = compétence à acquérir ou en cours d'acquisition

Secteur	Responsabilités	Missions associées	Habilitations / Qualifications	210	190	108	214	182	216	194	102	158	206	111	178	151	217	133	126	164	204	211	Responsable Administrative	177	120	171	195	131	219	197	212	169	205	VEOLIA	VEOLIA	149	201	199	129	115	198	153	Directeur	119	218	207	134	152	167	213	136	188	PRESTATION DE SERVICE	PROJET EN REFLEXION
											T																																												
	Chargé promotion, animation qualité	améliore et suit (base de données) la qualité des produits présentés à la collecte des déchets valorisables gère la communication (information, sensibilisation, visites du site) en relation avec le client, et les conflits/réclamations avec les producteurs de déchets	formation ambassadeur du tri								T																																										
		réalise les tests incendie									T																															R												
		réalise les tests découverte engin explosif									T																															R												
TMB/DV/LOGISTIQUE	Chef de secteur TMB/DV/LOGISTIQUE	pilote le processus compostage : conduit et optimise les process de pré-tri et traitement compostage OMR/DV (moyens humains, techniques, organisationnels, de sécurité et environnementaux) dans le respect des exigences qualité, sécurité, environnement s'assure de la conformité du compost par rapport aux exigences de la norme NF U44-051 et libère les lots conformes pilote le processus traitement / demande client : gère les devis et les contrats conduit et optimise la logistique (moyens humains, techniques, organisationnels, de sécurité et environnementaux)				T																												R	R																		
			management			T																												R	R																		
			diplôme valorisation biologique niveau 1			T																																															
			rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité			T																												R																			
			habilitation BT			T																												XR																			
			autorisation de conduite petits engins de chantier mobiles (cat. 1 R372 modifiée) soit bob cat jusqu'au terme de sa validité actuelle			N																																															
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée)			N																																																
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)			N																																																
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)			N																																																
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)			N																																																
			autorisation de conduite PEMP cat. 3A et 3B R386 (compétence appréciée)																																																			
			travail en hauteur (compétence appréciée)																																																			
	Chef d'équipe TMB/DV/LOGISTIQUE	seconde ou remplace le chef de secteur dans la conduite et l'optimisation du process TMB, traitement compostage OMR / DV, encombrants, DIB et logistique																																																T				
			management																																																T				
			rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité																																															T				
			habilitation BT																																															T				
			autorisation de conduite petits engins de chantier mobiles (cat. 1 R372 modifiée) soit bob cat jusqu'au terme de sa validité actuelle																																															O				
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée) (compétence appréciée)																																															O				
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée) (compétence appréciée)																																															O				
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)																																															T				
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)																																															T				
			autorisation de conduite PEMP cat. 3A et 3B R386																																															T				
			travail en hauteur																																															T				
		caractérisations qualité encombrants, DIB																																															T				
		évacuation des déchets dangereux																																															T				
	Conducteur plate-forme pré-tri TMB	gestion de l'alimentation ligne TMB, pré-tri des OM, chargement de l'alimentateur, gestion de la plate-forme, tri matière, chargements										T															XR				R		T			R										R		XR					XR
			autorisation de conduite pelle à grappin (cat. 2 R372 modifiée)									T															XR				R		T			R										R		XR					
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée)									T															XR				R		T			R										R		XR					
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)									T															XR				R		T			R										R		XR					
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)									O															XO				O																	XO					
		débourrages / nettoyages	travail en hauteur									T																					T																				
		entretien des trommels TMB										T															R				R		T													XR		XR					
	Agent de tri TMB	tri de la fraction grossière des OMR, nettoyage des espaces extérieures, du secteur pré-tri et traitement compostage						R									R		T	R		R				R					R																						
		caractérisations des encombrants / DIB																	XT	R						R																											
		entretien des trommels TMB						R									R		T	R		R				R					R																							
	Conducteur pont roulant	alimentation du BRS, surveillance et gestion de la ligne, nettoyage, gestion des entrées sur site															R			T						T																											XR
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)														R			T						T																											
		entretien des trommels TMB															R			T						T																											
		débourrages / nettoyages en hauteur, entretien crible FLIP FLOP	travail en hauteur																	T						T																											
	Conducteur chargeuse	transferts, manipulations et chargements des différents "produits TMB", retournement des andains												R				R																R		R								T	XR		R					XR
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée)											R				R																R		R								T	XR		R					
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée) (compétence appréciée)											O				O																O		O									XO		O					
		criblage du compost	conduite du crible											R				R																		T								T			T					
	Conducteur plate-forme DI	assure la gestion de la plate-forme des encombrants / DIB, chargement des camions, alimentation de la ligne TMB																									XR				T		R			R										T		XR					XR
			autorisation de conduite pelle à grappin (cat. 2 R372 modifiée)																								XR				T		R			R										T		XR					
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée)																								XR				T		R			R										T		XR					
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)																								XR				T		R			R										T		XR					
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389) (compétence appréciée)																								XO				O					O												XO					
	Conducteur plate-forme DV	gestion de la plate-forme déchets verts, broyage, criblage, retournement des andains, chargements, entretien des machines																									XR				R					T												T					XR
			autorisation de conduite pelle à grappin (cat. 2 R372 modifiée)																								XR				R					T												T					
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)																								XR				R					T												T					
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée)																								XR				R					T												T					
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389) (compétence appréciée)																								XO				O					O												O					
	Chauffeur poids lourds																	T										T				R							T												T		XR
		effectue les déplacements et vidanges des bennes grand volume ou camion-remorque	permis E(C) + FIMO/FCO déchets															T										T											T												T		XR
		effectue les déplacements et vidanges des bennes petit volume et compacteurs	permis C + FIMO/FCO déchets															T										T				R							T												T		XR
	Chauffeur poids lourds collecte du verre																															T																			R		
		réalise la collecte du verre en colonnes	permis C + FIMO/FCO déchets																													T																			R		
			autorisation de conduite grue auxiliaire de chargement de véhicules (R390)																													T																			R		

date : 26/11/19

A = Aide
N = compétence acquise mais provisoirement Non utilisable
O = compétence acquise mais Optionnelle
R = Remplaçant
S = Scolarité
T = Titulaire
X = compétence à acquérir ou en cours d'acquisition

Secteur	Responsabilités	Missions associées	Habilitations / Qualifications	210	190	108	214	182	216	194	102	158	206	111	178	151	217	133	126	164	204	211	Responsable Administrative	177	120	171	195	131	219	197	212	169	205	VEOLIA	VEOLIA	149	201	199	129	115	198	153	Directeur	119	218	207	134	152	167	213	136	188	PRESTATION DE SERVICE	PROJET EN REFLEXION
				SALARIES																																																		
	Agent d'entretien des PAV																				T						R			XR		R																R				R		
		nettoie les colonnes à verre et leurs abords																			T						R			XR		R																R				R		
CENTRE DE TRI	Chef d'équipe CDT									T																								R	R				T															
		gestion du fonctionnement de la filière centre de tri	management							T																								R	R				T															
			habilitation BT							XT																								XR					T															
			travail en hauteur							T																													T															
			autorisation de conduite PEMP (cat 3A et 3B R386)							T																													T															
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée							T																													T															
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389) (compétence appréciée)																																																			
			rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité							T																													T															
	Conducteur plateforme alimentation CDT								XR				R	T													R		R	R	R						R							R									XR
		gestion du hall centre de tri, , réception des collectes sélectives, alimentaion du process, entretien du hall, aide au poste presse à balles	autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)						XR				R	T													R		R	R	R						R							R									
			autorisation de conduite chargeuse sur roue (cat. 4 R372 modifiée) (compétence appréciée)											O																																							
	Agent de tri CDT							T	T				T				T		R		R	T					T		T	T	R										T				T		T		T	T			
		tri de la collecte sélective et ZI, nettoyage de la ligne						T	T				T				T		R		R	T					T		T	T	R										T				T		T		T	T			
	Conducteur de presse								XR				R																XR	R							T							XR			R						
		gestion de l'atelier presse, conduite de la presse et son entretien, production, stockage et chargements de balles, nettoyage	autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)						XR				R																XR	R							T							XR			R						
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389) (compétence appréciée)										R																								O										O						
	Activités annexes	caractérisations centre de tri						T					T																	T									T											T			
		caractérisations OMR						XT																			T			T									T											T			
		renforcer l'équipe entretien (trommel CDT)						T					T	XT								T					T		T	T	R						T							T						T			
		évacuation des déchets dangereux						T		R			XT	T								XT					T			XT							XT	R															
		nettoyage et débourrage en hauteur	autorisation de conduite PEMP cat. 3A et 3B R386					T		T												XT					T			T								T													XT			
			travail en hauteur					T		T												XT					T			T								T													XT			
		aide au fonctionnement centre de tri						T					XT														T			T									T											XT			
			habilitation BT					XO																			XO																											
		conducteurs engins cat. 9 R372 - plateforme déchets verts	autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)										T																	T							T																
CONTROLES	Chef de secteur contrôles	Gestion des contrôles Gestion du chauffage / climatisation / aération / bio-filtre														T																																					XR
			management													T																																						
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)													T																																					
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)													T																																					
			autorisation de conduite PEMP (cat. 3A et 3B R386)													T																																					
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)													T																																					
			habilitation BT													T																																					
			rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité													T																																					
			travail en hauteur													T																																					
		gère le transformateur HT/BT	habilitation HT	XR	R											T																				R																	
		pilote le processus achats : gestion des achats d'exploitation														T																		R		R																	
		assure le fonctionnement des filières centre de tri et TMB/DV/LOGISTIQUE en cas de nécessité (absence encadrement)														T																																					
		met en œuvre la réalisation opérationnelle et documentaire (registre de sécurité, carnets de maintenance, documents réglementaires obligatoires) des contrôles périodiques : planifie les contrôles, s'assure de leur réalisation et de la mise en place des actions correctives														T																									R											
		contrôle les EPI spécifiques aux électriciens	formation vérificateur EPI contre le risque électrique													T																																					
		gestion de la dératisation et de la désinsectisation														XT																									R												
MAINTENANCE	Chef de secteur maintenance	pilote le processus maintenance des installations, véhicules et engins propriétés de CMR (équipements et accessoires, installations électriques) : plan GER, plannings des interventions, surveillance des installations, déclenchement des actions dans le respect des exigences qualité, sécurité et environnementales propose des actions d'amélioration suit les indicateurs et l'atteinte des objectifs														R																				R		T															
			management													R																				R		T																
			habilitation BT													R																						T															
			habilitation HT													R																						T															
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)													R																						T															
			autorisation de conduite PEMP (cat. 3A et 3B R386)													R																						T															
			rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité													R																						T															
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)													R																						T															
			travail en hauteur													R																						T															
		assure le fonctionnement des filières centre de tri et TMB/DV/LOGISTIQUE en cas de nécessité (absence encadrement)														R																						T															
		gère l'organisation des travaux (moyens humains (dont sous-traitants), techniques et organisationnels) en conformité avec les exigences qualité, sécurité, environnementales et les contraintes réglementaires														R																				R		T															
	Technicien de maintenance	effectue des dépannages et opérations de maintenance effectue , seconde ou remplace le chef de secteur maintenance dans, l'organisation / l'encadrement des dépannages et opérations de maintenance et l'approvisionnement du matériel		T	T																																															
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)	T	T																																															
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)	T	T																																															
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)	T	T																																															
			travail en hauteur	T	T																																															
			autorisation de conduite PEMP (Cat. 3A et 3B R386)	T	T																																															
			rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité	T	T																																															
			habilitation BT	T	T																																															
			habilitation HT	XT	T																																															
	Agent qualifié de maintenance	effectue le nettoyage, le graissage des machines, des travaux de petite maintenance et signale les anomalies constatées, seconde le service maintenance																						T																													
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)																					T																													
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)																					T																													
			travail en hauteur																					T																													
			autorisation de conduite PEMP (Cat. 3A et 3B R386)																					T																													

date : 26/11/19

A = Aide
N = compétence acquise mais provisoirement Non utilisable
O = compétence acquise mais Optionnelle
R = Remplaçant
S = Scolarité
T = Titulaire
X = compétence à acquérir ou en cours d'acquisition

Secteur	Responsabilités	Missions associées	Habilitations / Qualifications	210	190	108	214	182	216	194	102	158	206	111	178	151	217	133	126	164	204	211	Responsable Administrative	177	120	171	195	131	219	197	212	169	205	VEOLIA	VEOLIA	149	201	199	129	115	198	153	Directeur	119	218	207	134	152	167	213	136	188	PRESTATION DE SERVICE	PROJET EN REFLEXION
				SALARIES																																																			
			habilitation BT																						XT																													
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)																						O																													
		seconde le chef de secteur dans la réalisation des contrôles périodiques, la réalisation des plans de prévention et protocoles de sécurité	rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité																																																		
								R																T			R																											XR
			autorisation de conduite pont grappin (R 318)																					T																													
			autorisation de conduite chariot élévateur (cat. 3 R389)					R																T			R																										
			travail en hauteur					R																T			R																										
			autorisation de conduite PEMP (Cat. 3A et 3B R386)					R																T			R																										
			habilitation BT					XR																XT			XR																										
			autorisation de conduite chariot élévateur de chantier (cat. 9 R372 modifiée)																					O			O																										

ENS.051 – Tableau des compétences et responsabilités	02/05/2017	Validation : C. PALELLA		Approbation: A. PAWELA	Page 1/1